

Sainte-Anne Form@tion créé en 2007 depuis la cellule de formation continue de l'IFCS de Sainte-Anne contribue à l'évolution des professions de santé ainsi qu'à celles du médico-social.

Son activité de formation a su s'appuyer sur un travail d'ingénierie de formation et pédagogique avec un double partenariat : **Universitaire** qui permet aux professionnels d'accéder à des formations de haut niveau (diplômes universitaires, masters) en management, éthique, sciences cliniques infirmières et sciences de l'éducation ; **Clinique** en permettant de proposer des formations qualifiantes et professionnelles issues de pratiques innovantes et expertales dans le domaine de la santé mentale.

Un axe fort dans la pratique de Sainte-Anne Form@tion est son positionnement pour accompagner les professionnels de l'encadrement aux changements structurels ou conjoncturels liés à l'évolution de leurs métiers mais aussi dans les changements des organisations. L'offre faite de **coaching**, individuel ou en groupe ainsi que les **analyses de pratiques professionnelles** sont très attendues des services sanitaires comme médico-sociaux.

Sainte-Anne Form@tion va étendre son offre de formation dans le cadre de mise en place d'une communauté de pratiques au sein du GHU Paris psychiatrie et neurosciences dans un **travail collaboratif avec le Laboratoire de Recherche en Santé mentale et Sciences Sociales** notamment dans le déploiement du **partenariat patient**.

Enfin, l'organisme Sainte-Anne Form@tion assure une veille dans sa mission de consultance auprès des tutelles et réglementaires mais aussi en direction d'appels d'offres pour lesquelles son équipe formée à l'ingénierie de formation construit et propose des « **formations sur mesure** ». Dans le cadre du Développement Professionnel Continu (**DPC**) Sainte-Anne Form@tion accompagne les institutions et services à la valorisation de leurs activités cliniques sources d'apprentissages.

POINTS FORTS

- ▲ Un accueil et des formations à taille humaine.
- ▲ Un accompagnement individualisé des étudiants et stagiaires.
- ▲ Un taux de réussite excellent aux préparations concours.
- ▲ Un large réseau d'intervenants pluridisciplinaires et de qualité.
- ▲ Des formations construites « sur mesure » au plus près des besoins réels.
- ▲ Notre démarche qualité : renouvellement de la qualification OPQF et Qualiopi en cours.
- ▲ Notre enregistrement d'organisme DPC auprès de l'ANDPC en décembre 2019.

PUBLIC

Tous les professionnels exerçant dans le champ sanitaire et médico-social du territoire national et dans les DOM TOM, autres professionnels exposés à des problématiques de santé.

MISSIONS

- ▲ Développement des compétences des professionnels exerçant dans le domaine sanitaire et médico-social.
- ▲ Promotion des formations universitaires pour répondre aux besoins d'évolution professionnelle des métiers de la santé.
- ▲ Étude et élaboration des dispositifs de formation personnalisés tenant compte des besoins spécifiques du client : problématique, contexte, atouts, difficultés, ressources...
- ▲ Orientation des actions de formation afin de favoriser le réinvestissement et l'autonomie des participants.

Jean-Pierre ANDRIEU
Responsable de Sainte-Anne Form@tion

Sommaire 2022

FORMATIONS UNIVERSITAIRES *En partenariat avec*

4 ► 13

Université Gustave Eiffel

- DIPLÔME UNIVERSITAIRE ► Encadrement et gestion d'unité fonctionnelle dans le système de santé
- DIPLÔME UNIVERSITAIRE ► Éthique du soin
Faire vivre la réflexion, l'échange et la délibération éthiques dans les institutions
- MASTER 2^e ANNÉE (M2) ► Économie sociale et solidaire Mention Santé et Médico-social

Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

- MASTER ► Sciences cliniques en soins paramédicaux (M1 & M2)

FORMATIONS QUALIFIANTES ET PROFESSIONNELLES

14 ► 41

- Initiation à la démarche éthique
- Formation éthique, droits des patients et bientraitance **DPC n° 17**
- Sciences infirmières : inscrire sa pratique dans la discipline infirmière **NOUVEAU**
- Réhabilitation psychosociale **DPC médical n° 129 et paramédical n° 37-204**
- Concepts, outils et pratiques
- Cognitive Remediation Therapy (CRT) **DPC médical n° 129 et paramédical n° 37-204**
- Initiation et approfondissement (Niveau 1)
- Cognitive Remediation Therapy (CRT) **NOUVEAU** **DPC médical n° 129 et paramédical n° 37-204**
- Supervision et approfondissement (Niveau 2)
- Integrated Psychological Treatment (IPT) **DPC médical n° 129 et paramédical n° 37-204**
- Pair-aidance et rétablissement **DPC n° 19**
- Rétablissement en psychiatrie et médico-social
- Visite à domicile en psychiatrie

- ▶ Sensibilisation au psycho-traumatisme
- ▶ Infirmier coordinateur dans une structure médico-sociale
- ▶ Mieux connaître la souffrance psychique des personnes âgées pour mieux la soulager
- ▶ Faire face à la perte d'autonomie des personnes âgées à domicile
- ▶ Formation Snoezelen
- ▶ Sécurisation du circuit du médicament
- ▶ Formation d'institutrices et d'instructeurs MBCT (Niveau 1) NOUVEAU
- ▶ Supervision en pratiques cliniques infirmières
- ▶ Analyse des Pratiques Professionnelles
- ▶ Coaching professionnel : révélateur de talent
- ▶ Accompagnement d'une équipe d'encadrement aux changements

DPC n° 39

DPC n° 7

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS

42 ▶ 46

PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE

- ▶ Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)

ÉPREUVE D'ADMISSION AU CONCOURS D'ENTRÉE

- ▶ Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)
Entraînement à l'exposé et à l'entretien

NOS PROJETS

48 ▶ 51

- ▶ Sciences infirmières Séminaire d'approfondissement et propédeutique au doctorat
- ▶ Comprendre les bases de la recherche en soins infirmiers pour améliorer les pratiques cliniques
- ▶ Formation Instructeurs MBCT (Niveau 2) Approfondissement
- ▶ Directives anticipées en psychiatrie
- ▶ Master Sciences de l'Éducation IPFA Mention partenariat patient

SAINTE-ANNE FORM@TION

52 ▶ 61

- ▶ Conditions générales de vente
- ▶ Règlement intérieur
- ▶ Présentation de l'équipe
- ▶ Bulletin d'inscription
- ▶ Nos références



FORMATIONS
UNIVERSITAIRES



DIPLÔME UNIVERSITAIRE

▲ **Encadrement et gestion d'unité fonctionnelle dans le système de santé**

Formation universitaire passerelle au master 2
Économie sociale et solidaire
Mention Santé et Médico-social

▲ **Éthique du soin**

Faire vivre la réflexion, l'échange
et la délibération éthiques dans les institutions

MASTER 2

▲ **Économie sociale et solidaire**

Mention Santé et Médico-social

MASTER

▲ **Sciences cliniques en soins paramédicaux**

Première et deuxième années

Encadrement et gestion d'unité fonctionnelle dans le système de santé

En partenariat avec l'Université Gustave Eiffel

En présentation : Formation universitaire passerelle au Master 2 Économie et Solidaire, Mention « Santé et Médico-social »

Ce Diplôme d'Université vise à développer les compétences nécessaires pour exercer des fonctions d'encadrement et de gestion d'une unité fonctionnelle ou des missions transverses dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales publics ou privées. La démarche projet enrichie des enseignements universitaires comme professionnels associée à un stage de 4 jours est un axe fort validant le diplôme.

OBJECTIFS

- ▲ **Comprendre** les enjeux médico-économiques de l'évolution sanitaire et médico-sociale.
- ▲ **S'approprier** une méthodologie de conduite de projet et s'impliquer en tant que chef de projet.
- ▲ **Acquérir** les outils et méthodes essentiels de management, d'animation d'équipe et de gestion des ressources humaines.
- ▲ **Optimiser** sa posture dans la démarche d'amélioration continue de la qualité.

PARTICIPANTS

La formation s'adresse aux professionnels en position d'encadrement dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales, à savoir :

- ▲ Professionnels de santé, cadres de santé issus des trois filières infirmière, médico-technique et de rééducation, nommés à l'ancienneté ou par examen professionnel, exerçant une fonction d'encadrement et/ou des missions transversales dans des établissements de santé ou médico-sociaux et ne possédant pas de diplôme de cadre de santé.
- ▲ Sages-femmes exerçant des fonctions d'encadrement, et ne possédant pas de diplôme cadre.
- ▲ Autres professionnels ayant des fonctions d'encadrement dans le secteur sanitaire et/ou médico-social.
- ▲ Nombre de places : 15.

PRÉREQUIS

Il est nécessaire que le stagiaire soit soutenu par son établissement dans lequel il conduira un projet institutionnel étant donné que l'objectif de la formation est d'appréhender les enjeux de la fonction managériale dans une structure de santé, et de s'approprier la démarche de projet. Il pourra ainsi échanger lors des différentes étapes de cette démarche entre autres avec son référent institutionnel ; ce dernier étant un des trois membres du jury de l'évaluation de la démarche projet en fin de formation.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les candidats à l'enseignement du DU Encadrement et gestion d'Unité Fonctionnelle dans le système de santé doivent fournir :

- ▲ une lettre de motivation ;
- ▲ un C.V. détaillé ;
- ▲ un engagement financier ou une attestation de prise en charge de l'employeur.

PROGRAMME

- ▲ **Module 1 :**
Démarche projet d'amélioration ou de changements
- ▲ **Module 2 :**
Management et animation des équipes
- ▲ **Module 3 :**
Économie de la santé et les règles budgétaires des différents établissements de santé
- ▲ **Module 4 :**
Démarche qualité
- ▲ **Module 5 :**
Management des ressources humaines
- ▲ **Module 6 :**
Management, responsabilité et éthique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Apports théoriques, analyse des pratiques, étude de textes, travaux de groupes, jeux de rôle.
- ▲ Accompagnement à la méthodologie de conduite de projet.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

L'ensemble de la formation est d'une durée de **315 heures** :

En présentiel et/ou en distanciel :

- ▲ **196 heures** d'enseignement,
L'enseignement en présentiel est de 28 jours de 7 heures, soit 196 heures répartis en 7 regroupements, de septembre à avril.

Les cours s'effectuent essentiellement en présentiel à Sainte-Anne Form@tion. 3 jours sont prévus à l'Université Gustave Eiffel.

▲ **28 heures** de stage (4 jours),

▲ **7 heures** pour la soutenance du travail universitaire (1 jour),

À l'issue de la formation, l'étudiant présente son travail universitaire devant les membres du jury.

INTERVENANTS

Universitaires, directeur des soins, cadres supérieurs de santé, responsable qualité, juriste et psychologue.

VALIDATION

La validation de la formation se fait sur la base de la réalisation d'un travail universitaire écrit et d'une soutenance orale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présence aux journées de formation et au stage.

Évaluation des acquis en début de formation.

Évaluation de fin de formation au cours d'un tour de table et à partir d'un questionnaire de satisfaction écrit.

DATES

Calendrier prévisionnel

Année 2021-2022

27 ▶ 30 septembre 2021

25 ▶ 28 octobre 2021

22 ▶ 25 novembre 2021

03 ▶ 06 janvier 2022

07 ▶ 10 février 2022

07 ▶ 10 mars 2022

11 ▶ 14 avril 2022

Soutenance du mémoire en juin 2022.

Année 2022-2023

26 ▶ 29 septembre 2022

24 ▶ 27 octobre 2022

21 ▶ 24 novembre 2022

09 ▶ 12 janvier 2023

06 ▶ 09 février 2023

06 ▶ 09 mars 2023

11 ▶ 14 avril 2023

Soutenance du mémoire en juin 2023.

TARIF

4200 €.

À ce coût s'ajoutent les frais d'inscription universitaire, versés à l'Université Gustave Eiffel (à titre indicatif en 2020, ils étaient de 170 €).

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Inscription jusqu'au 1^{er} septembre pour une rentrée fin septembre.

TAUX DE RÉUSSITE

100 % en dernière session.

PASSERELLE

La note supérieure à 14/20 au mémoire associé à au moins 3 ans d'expérience d'encadrement d'équipe et d'une licence (possibilité de VAP) ou d'un master 1 (ou diplôme équivalent) peuvent donner accès au Master 2 Économie sociale et solidaire Mention « Santé et médico-social » en partenariat avec l'Université Gustave Eiffel.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne LADAGNOUS



Éthique du soin

Faire vivre la réflexion, l'échange et la délibération éthiques dans les institutions

En partenariat avec l'Université Gustave Eiffel

14^e promotion (Cycle 2022)

En alliant théorie et pratique, cette formation universitaire se propose de donner les moyens aux participants de faire vivre la réflexion, l'échange et la délibération éthiques dans les institutions en s'inscrivant dans la perspective plus large du développement actuel du partenariat patient et de la démocratie en santé.

OBJECTIFS

Plus précisément cette formation vise à :

- ▲ **Se familiariser** avec les grandes notions de philosophie morale et politique.
- ▲ **Savoir repérer** les situations dans lesquelles une délibération éthique est nécessaire.
- ▲ **Développer** une réflexion éthique sur les situations de soin.
- ▲ **Éclairer** les choix afin de participer à une délibération éthique.
- ▲ **Contribuer** à la réflexion éthique notamment dans le cadre de structures éthiques institutionnelles : Comité d'éthique, Espace éthique, Comité de protection des personnes, Commission des usagers...

PARTICIPANTS

- ▲ Membres des professions médicales et paramédicales de toutes fonctions et de tous grades exerçant dans un établissement de santé, un établissement médico-social ou à titre libéral.

- ▲ Formateurs d'instituts de formation des professions de santé ou du médico-social.
- ▲ Professionnels du secteur médico-social ou administratif.
- ▲ Bénévoles, membres d'associations de malades, représentants des usagers (RU), aumôniers...
- ▲ Nombre de places : **15**.

PRÉREQUIS

Être intéressé par les questions éthiques relevant du soin ou du médico-social.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les candidats à l'enseignement du D.U. doivent fournir :

- ▲ une lettre de motivation ;
- ▲ un C.V. détaillé ;
- ▲ un engagement financier ou une attestation de prise en charge de l'employeur.

PROGRAMME

Le programme est composé de **quatre modules** :

- ▲ **Module 1** :
Les grandes philosophies morales et politiques (auteurs et thèmes)
- ▲ **Module 2** :
L'éthique du soin et ses différentes dimensions
- ▲ **Module 3** :
L'éthique institutionnelle et ses enjeux actuels
- ▲ **Module 4** :
Accompagnement du mémoire et analyse de situations

Ces quatre modules sont traités de manière transversale tout au long du cursus.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Cours magistraux (apports théoriques et méthodologiques).
- ▲ Travaux en petits groupes (analyse de situations et analyse de textes).
- ▲ Ateliers mémoire.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation se déroule dans les locaux du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences, site Sainte-Anne.

La durée de la formation est de **17 jours** et une journée de soutenance en janvier 2023

Soit un total de 119 heures réparties de la manière suivante :

- ▲ **5 séquences** de 3 jours de février à juin 2022.
- ▲ **1 séquence** de 2 jours en septembre 2022.

INTERVENANTS

- ▲ Professionnels de santé ayant une formation philosophique et/ou éthique.
- ▲ Philosophes ayant mené une réflexion dans le champ de la santé et/ou du médico-social (enseignants-chercheurs universitaires de l'Université Gustave Eiffel et/ou intervenants de Sainte-Anne Form@tion).

VALIDATION

La validation de la formation se fait sur la base de la réalisation d'un mémoire écrit et d'une soutenance orale.

Le diplôme permet, sous condition, de poursuivre le cursus en master « Éthique médicale et hospitalière appliquée », organisé par l'Université Gustave Eiffel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tour de table et questionnaire de satisfaction.

DATES

Calendrier prévisionnel

14 ▶ 16 février 2022

21 ▶ 23 mars 2022

11 ▶ 13 avril 2022

09 ▶ 11 mai 2022

20 ▶ 22 juin 2022

26 ▶ 27 septembre 2022

Soutenance du mémoire en janvier 2023.

TARIF

2600 €.

À ce coût s'ajoutent les frais d'inscription universitaire, versés à l'Université Gustave Eiffel (à titre indicatif en 2021, ils étaient de 170 €).

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

TAUX DE RÉUSSITE

Pour la 13^e promotion : **100 %** de réussite.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle RÉMY-LARGEAU



Économie sociale et solidaire

Mention Santé et Médico-social

En partenariat avec l'Université Gustave Eiffel

Cette formation s'adresse à des managers qui souhaitent développer une vision plus politique et stratégique des questions de santé. Les enseignements, les séances de travail en commun, la réalisation du mémoire, le coaching sont autant d'occasions d'une distanciation sur sa pratique, d'une clarification et du développement de ses propres ressources.

OBJECTIFS

- ▲ **Acquérir** les compétences nécessaires aux fonctions de cadres supérieurs de santé, cadres de pôle ou directeurs d'institutions médico-sociales.
- ▲ **Développer** une compréhension globale des enjeux sociaux, institutionnels, économiques et managériaux des prestations en santé (secteur sanitaire et médico-social).
- ▲ **Conduire** le changement tout en favorisant le développement des compétences individuelles et collectives des différents acteurs.

PARTICIPANTS

- ▲ Cadres de santé ayant une expérience d'encadrement souhaitant accéder à la fonction de cadre supérieur de santé et/ou de cadre de pôle.

- ▲ Professionnels exerçant dans le secteur sanitaire ou médico-social titulaires d'une licence ou d'un M1 en Management (ou diplôme équivalent) et/ou avoir suivi un cursus de formation continue dans le domaine du management.
- ▲ Nombre de places : **25**.

PRÉREQUIS

Être titulaire du diplôme de cadre de santé ou d'une licence (possibilité de VAP) ou d'un Master 1 (ou diplôme équivalent).

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

La sélection des candidats pour l'entrée dans le dispositif de formation en 2^e année (M2) s'effectue sur la base d'un dossier comprenant :

- ▲ une lettre de motivation ;
- ▲ un C.V. ;
- ▲ un projet professionnel comprenant une analyse du parcours de cadre ;
- ▲ un engagement financier ou attestation de prise en charge de l'employeur.

Un entretien de sélection est organisé avec un jury mixte Sainte-Anne Form@tion / Université Gustave Eiffel.

PROGRAMME

UE Management des organisations

- ▲ Management de projet
- ▲ Sociologie des organisations
- ▲ Management des ressources humaines
- ▲ Droit et responsabilité juridique
- ▲ Gestion et management stratégique

UE Questions de santé

- ▲ Évaluation et qualité
- ▲ Éthique et place des usagers
- ▲ Évolution des besoins de santé et organisations adaptées

UE Professionnalisation

- ▲ Système d'information en santé
- ▲ Anglais médico-social
- ▲ Enseignement complémentaire d'ouverture

UE Politique de santé et gouvernance

- ▲ Gouvernance et management dans le secteur sanitaire
- ▲ Gouvernance et management dans le secteur médico-social
- ▲ Choix nationaux, santé publique, coordination
- ▲ Concepts et pratiques de santé

UE Réseaux de santé ou logistique

- ▲ Réseaux de santé
- ▲ Logistique

UE Initiation à la recherche

- ▲ Recherche et innovation en santé

6 séances de Coaching individuel inclus dans la formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Apports méthodologiques et théoriques.
- ▲ Travaux de groupes, réflexions sur les pratiques.
- ▲ Exercice et mise en situation simulée.



ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

Ce cursus correspond à la 2^e année du Master (M2) et se déroule intégralement dans les locaux du GHU Paris psychiatrie et neurosciences, Site Sainte-Anne.

Elle se déroule d'octobre à juin à raison d'une semaine par mois : soit **46 jours** (322 h).

INTERVENANTS

Universitaires, formateurs-consultants, directeurs des soins, directeur du secteur médico-social, directeur d'ARS, cadres supérieurs de santé, juriste, responsables qualité, psychologue, philosophe, coachs.

VALIDATION

- ▲ **10 évaluations** pour valider les UE : travaux individuels, sur table et travaux de groupe.
- ▲ Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel de 40 à 50 pages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation de la formation a lieu après une décluseion : un tour de table et un questionnaire de satisfaction écrit.

DATES

Calendrier prévisionnel pour l'année 2021-2022

- 11 ▶ 15 octobre 2021
- 15 ▶ 19 novembre 2021
- 13 ▶ 17 décembre 2021
- 17 ▶ 21 janvier 2022
- 14 ▶ 18 février 2022
- 14 ▶ 18 mars 2022
- 11 ▶ 15 avril 2022
- 16 ▶ 20 mai 2022
- 13 ▶ 17 juin 2022

Une journée pour la soutenance du mémoire.

Calendrier prévisionnel pour l'année 2022-2023

- 10 ▶ 14 octobre 2022
- 14 ▶ 18 novembre 2022
- 12 ▶ 16 décembre 2022
- 16 ▶ 20 janvier 2023
- 13 ▶ 17 février 2023
- 13 ▶ 17 mars 2023
- 03 ▶ 07 avril 2023
- 22 ▶ 26 mai 2023
- 19 ▶ 23 juin 2023

Une journée pour la soutenance du mémoire.

TARIF

5220 €

Au coût de la formation, s'ajoute l'inscription universitaire à verser directement à l'université Gustave Eiffel (à titre indicatif en 2021, ils s'élevaient à 247 €).

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Inscriptions jusqu'au 1^{er} septembre 2021 pour une rentrée en octobre 2021.

TAUX DE RÉUSSITE

100 % de réussite pour la dernière session.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Hamel MEZIANE



Sciences cliniques en soins paramédicaux

Première (M1) et seconde année (M2)

En partenariat avec l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)

11^e promotion (M1) et 10^e promotion (M2) (Année 2021-2022)

Cette formation proposée depuis 2011 a eu un caractère précurseur. Elle entre maintenant dans sa phase de maturité et s'inscrit pleinement dans le processus d'universitarisation de la formation infirmière.

Elle s'adresse à tous les infirmiers et cadres de santé infirmiers qui souhaitent approfondir leurs connaissances en sciences cliniques infirmières afin de les mobiliser dans les champs de la pratique, de la gestion, de la formation et/ou la recherche. Elle prépare à la fois à devenir spécialiste clinique en soins infirmiers et à poursuivre un cursus universitaire (doctorat en sciences infirmières ou dans une autre discipline).

Des passerelles avec la formation préparant au diplôme d'État de pratique avancée (DE IPA) sont également possibles.

Les étudiants bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé tout au long de la formation.

OBJECTIFS

Former des infirmiers spécialistes cliniques qui seront notamment en capacité de :

- ▲ **Évaluer** des situations cliniques complexes.

- ▲ **Proposer** des interventions spécifiques.
- ▲ **Coordonner** des parcours de soins complexes.
- ▲ **Conseiller** et **superviser** des équipes dans leur fonction clinique.
- ▲ **Élaborer** et **réaliser** des actions d'enseignement et de formation dans le champ de la clinique.
- ▲ **Mener** des recherches et **créer** des outils dans le champ de la clinique.

PARTICIPANTS

- ▲ Infirmier, quels que soient la fonction, le grade et le mode d'exercice.
- ▲ La formation est ouverte aux étudiants étrangers francophones ayant des parcours similaires.
- ▲ Nombre de places : **15**.

PRÉREQUIS

Être Infirmier, avoir une expérience d'au moins quatre ans et une formation dans le champ de la clinique (exemple : certificat d'infirmier clinicien, DU...).

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

La pré-sélection des candidats pour l'entrée en M1 s'effectue sur la base d'un dossier comprenant :

- ▲ un C.V. rendant compte du parcours du candidat ;
- ▲ une lettre de motivation ;
- ▲ une présentation détaillée et argumentée des formations suivies et des activités réalisées dans le champ clinique ;
- ▲ un engagement financier ou une attestation de prise en charge de l'employeur.

La sélection des candidats s'effectue sur la base d'un entretien oral avec le jury d'admission (Sainte-Anne Form@tion et Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines).

Attention : seuls les candidats inscrits à l'université sur E-candidat pourront se présenter à l'entretien de sélection.

Condition d'admission en M2

Avoir validé le M1 en sciences cliniques (l'admission directe en M2 est exceptionnelle).

Une commission de validation se réunit pour déterminer les candidats admis en M2.

PROGRAMME

La première année (M1) est centrée sur une approche généraliste intégrant la diversité de l'exercice infirmier.

La deuxième année (M2) vise à un approfondissement de la clinique selon trois spécialités (au choix) :

- ▲ Psychiatrie et santé mentale
- ▲ Douleur et soins palliatifs
- ▲ Maladies chroniques et dépendance

La formation comporte :

Des UE principales :

- ▲ Assises théoriques et pratiques en sciences cliniques en soins infirmiers (M1 et M2).
- ▲ Assises théoriques et pratiques en pédagogie et éducation (M1 et M2).
- ▲ Assises théoriques et méthodologiques de l'intervention (M1 et M2).
- ▲ Assises méthodologiques et pratiques de la recherche en sciences cliniques (M1 et M2).
- ▲ Assises thématiques spécifiques en soins (M2) : Psychiatrie et santé mentale, Douleur et soins palliatifs, Maladies chroniques et dépendance.

Deux UE libres (une en M1 et une en M2).

Deux stages de deux semaines (un en M1 et un en M2).

Un séminaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le master est basé sur une pédagogie active dans laquelle les étudiants sont invités à s'impliquer et à mobiliser leurs expériences afin de développer leur posture réflexive et de construire leurs savoirs professionnels.

La formation comprend **des cours magistraux (CM) et des Travaux dirigés (TD)**.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation se déroule dans les locaux du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences, site Sainte-Anne et de l'UVSQ.

Chaque année (M1 et M2), la formation se déroule de septembre à juin, sur 12 semaines réparties de la manière suivante :

- ▲ 10 semaines de cours (une session de 2 semaines et 8 sessions d'une semaine).
- ▲ 2 semaines de stage (hors institution d'origine, en France ou à l'étranger).

Durée :

- ▲ **540 heures** en M1 (350 h de CM et de TD, 120 h de TP, 70 h de stage).
- ▲ **670 heures** en M2 (350 h de CM et de TD, 250 h de TP, 70 h de stage).

INTERVENANTS

Professionnels de santé ayant une expertise dans le champ de la clinique, de la gestion, de la pédagogie et/ou de la recherche et **enseignants-chercheurs universitaires** en médecine, sciences infirmières ou sciences humaines.

VALIDATION

Chaque UE fait l'objet d'une évaluation.

Les modalités d'évaluation diffèrent selon les UE (travaux individuels ou de groupe, travaux écrits et/ou exposés oraux, réalisation d'un séminaire, rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche...).

Pour obtenir le diplôme du master, il faut avoir validé toutes les UE.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La satisfaction des étudiants est évaluée à chaque session (par un tour de table, un temps d'échange et de discussion avec l'intervenant et/ou la responsable pédagogique) et un bilan de fin d'année est réalisé collectivement (bilan oral) et individuellement (questionnaire de satisfaction).

DATES

Calendrier prévisionnel pour l'année 2021-2022

(sous réserve de modifications)

M1

13 ▶ 24 septembre 2021 (2 semaines)

11 ▶ 15 octobre 2021

15 ▶ 19 novembre 2021

13 ▶ 17 décembre 2021

10 ▶ 14 janvier 2022

07 ▶ 11 février 2022

14 ▶ 18 mars 2022

16 ▶ 20 mai 2022

20 ▶ 24 juin 2022

M2

06 ▶ 10 septembre 2021

04 ▶ 08 octobre 2021

08 ▶ 12 novembre 2021

06 ▶ 17 décembre 2021 (2 semaines)

03 ▶ 07 janvier 2022

31 janvier ▶ 04 février 2022

07 ▶ 11 mars 2022

16 ▶ 20 mai 2022

13 ▶ 17 juin 2022

+ 1 stage chaque année (M1 et M2) de 2 semaines (70 heures) entre mars et avril.

Date de rentrée pour l'année 2022-2023 :
12 septembre 2022 (M1) et 5 septembre 2022 (M2).

TARIFS

4 500 € pour le M1 et **4 500 €** pour le M2.

À ce coût s'ajoutent les frais annuels d'inscription universitaires versés à l'UVSQ.

INSCRIPTION

Dépôt des candidatures pour la rentrée 2021-2022 :

Les personnes souhaitant intégrer le master (M1 ou M2) doivent s'inscrire sur la plateforme E-candidat (disponible sur le site de l'UVSQ) au cours de l'une des deux sessions suivantes :

▲ 1^{re} session : **02.02.2021** ▶ **13.06.2021**

▲ 2^e session : **15.06.2021** ▶ **27.08.2021**

Nombre de places : 20 étudiants.

TAUX DE RÉUSSITE

En 2019-2020, **100 % des étudiants** de réussite sur la dernière session.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE


Isabelle REMY-LARGEAU





FORMATIONS QUALIFIANTES ET PROFESSIONNELLES

*Nos formations sont réalisables en INTRA
ou INTER établissements.
Pour une formation en INTRA : tarif nous
consulter pour un devis.
Sainte-Anne Formation est disponible pour
répondre à toute autre thématique en lien
avec vos réalités professionnelles.*

- 
- ▲ **Intiation à la démarche éthique**
 - ▲ **Formation éthique, droits des patients et bientraitance**
 - ▲ **Sciences infirmières**
Inscrire sa pratique dans la discipline infirmière
 - ▲ **Réhabilitation psychosociale**
 - ▲ **Cognitive Remediation Therapy (CRT) – Niveau 1**
 - ▲ **Cognitive Remediation Therapy (CRT) – Niveau 2**
 - ▲ **Integrated Psychological Treatment (IPT)**
 - ▲ **Pair-aidance et rétablissement**
 - ▲ **Rétablissement en psychiatrie et médico-social**
 - ▲ **Visite à domicile en psychiatrie**
 - ▲ **Sensibilisation au psycho-traumatisme**
 - ▲ **Infirmier coordinateur dans une structure médico-sociale**
 - ▲ **Mieux connaître la souffrance psychique des personnes âgées pour mieux la soulager**
 - ▲ **Faire face à la perte d'autonomie des personnes âgées à domicile**
 - ▲ **Formation Snoezelen**
 - ▲ **Sécurisation du circuit du médicament**
 - ▲ **Formation d'institutrices et instructeurs MBCT – Niveau 1**
 - ▲ **Supervision en pratiques cliniques infirmières**
 - ▲ **Analyse des pratiques professionnelles**
 - ▲ **Coaching professionnel : révélateur de talent**
 - ▲ **Accompagnement d'une équipe d'encadrement aux changements**

Initiation à la démarche éthique

La formation a pour objectif d'initier les participants à l'analyse éthique des situations rencontrées au cours de leur exercice professionnel. Les différentes étapes de la démarche éthique, les principales notions mobilisées et le cadre législatif et déontologique dans lequel elle s'inscrit nécessairement y sont présentés et illustrés par des situations cliniques.

TARIF

En intra : nous consulter pour devis.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle RÉMY-LARGEAU



Formation éthique, droits des patients et bientraitance

DPC n° 17

La formation s'inscrit dans le cadre général du respect de la personne et de l'amélioration de la qualité de vie des personnes accueillies en particulier dans les établissements de santé et médico-sociaux. Cette démarche intègre le respect des droits des usagers les plus vulnérables dont la personne âgée, le patient en psychiatrie, la personne en soins de suite et en convalescence, en sont les figures les plus représentatives.

OBJECTIFS

- ▲ **S'approprier** une démarche de culture et une dynamique de bientraitance dans la prise en charge des personnes hospitalisées, résidents, et usagers.
- ▲ **Identifier** les principes de l'éthique soignante permettant de développer une attitude réflexive sur sa pratique soignante.
- ▲ **Acquérir** un abord éthique et juridique des droits du patient et usagers permettant d'identifier des repères essentiels relatifs à leurs droits.
- ▲ **Intégrer** la prévention de la bientraitance dans les pratiques professionnelles soignantes.

PARTICIPANTS

- ▲ Personnel paramédical et médico-social.
- ▲ Nombre de places : **8 à 12**.

PRÉREQUIS

Exercer en service de psychiatrie, EHPAD, MAS, USLD, SSR.

PROGRAMME

- ▲ Médicalisation de la vie, et éthique du soin.
- ▲ Sécularisation de la santé.
- ▲ Éthique – morale – déontologie, selon Ricœur – Derrida – Sicard.
- ▲ CCNE – espaces éthiques régionaux – groupes de réflexions éthiques hospitaliers – comités d'éthique hospitaliers.
- ▲ Complexité et humilité de la réflexion éthique.
- ▲ Le rapport soignant – soigné selon Ricœur. Paternalisme vs autonomie. Les valeurs. La démarche méthodologique selon Canto-Sperber.
- ▲ L'éthique comme aménagement moral de la relation soignant-soigné. Déficit du care. Quelques problématiques (fin de vie – épidémie du sida – liberté d'aller et venir – le consentement).
- ▲ Dispositif législatif.
- ▲ Notions des directives anticipées en psychiatrie.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Apports théoriques.
- ▲ Études de cas et de textes.
- ▲ Interactivité.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

2 jours (14 h).

INTERVENANT

Cadre supérieur de santé, ancien responsable des droits des usagers, philosophe.

VALIDATION

Assiduité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table et questionnaire de satisfaction.
- ▲ QROC début et fin de formation.

TARIFS

- ▲ **En inter** : **530 €** / personne pour 2 jours.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Jean-Pierre ANDRIEU



Sciences infirmières

Inscrire sa pratique
(du soin, de la gestion, de la formation et/ou de la recherche)
dans la discipline infirmière

NOUVEAU

Dans le cadre de l'universitarisation de la formation infirmière et du développement des pratiques avancées en France, cette nouvelle formation vise l'acquisition par les infirmiers d'un socle commun de connaissances en sciences infirmières.

Elle a pour objectifs principaux de professionnaliser les savoirs mobilisés dans la pratique (soins, recherche, gestion, formation) et de contribuer au développement de la discipline infirmière.

OBJECTIFS

Plus précisément cette formation vise à :

- ▲ **Situer** le développement de la discipline infirmière dans une perspective historique, sociologique et épistémologique.
- ▲ **Connaître** les principaux éléments qui constituent et structurent la discipline infirmière.
- ▲ **Comprendre** l'arrimage de la théorie à la pratique, la gestion, la formation et la recherche.

PARTICIPANTS

- ▲ **Infirmiers diplômés d'État ou cadre de santé (infirmier)** quel que soit le champ (pratique clinique, gestion, formation ou recherche) et le mode d'exercice.
- ▲ Nombre de places : **8 à 12**.

PRÉREQUIS

Être infirmier diplômé d'État.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les candidats à l'enseignement du D.U. doivent fournir :

- ▲ une lettre de motivation ;
- ▲ un C.V. détaillé ;
- ▲ une copie du diplôme d'État infirmier ;
- ▲ un engagement financier ou une attestation de prise en charge de l'employeur.

PROGRAMME

- ▲ Approche historique et sociologie de la profession et de la discipline infirmières.
- ▲ Approche épistémologique de la discipline infirmière.
- ▲ Centre d'intérêt de la discipline infirmière.
- ▲ Paradigmes et écoles de pensée.
- ▲ Structuration de la connaissance infirmière.
- ▲ Modes de développement des savoirs infirmiers.
- ▲ Concepts et analyse de concepts.
- ▲ Modèles conceptuels et théories.
- ▲ Arrimage de la théorie à la pratique, la gestion, la formation et la recherche.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Cours interactifs (apports théoriques et méthodologiques).
- ▲ Travaux en petits groupes.
- ▲ Lectures d'articles.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation se déroule dans les locaux du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences.

La durée de la formation est de **5 jours**.

Soit un total de 35 heures réparties de la manière suivante :

- ▲ 1 séquence de 3 jours en octobre 2021.
- ▲ 1 séquence de 2 jours en janvier 2022.

INTERVENANTS

Intervenants ayant une formation approfondie dans le champ des sciences infirmières.

VALIDATION

La validation de la formation se fait sur la base de la participation à l'ensemble de la formation et d'un exposé oral en fin de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tour de table et questionnaire de satisfaction.

DATES

Calendrier prévisionnel :

18 ▶ 20 octobre 2021

24 ▶ 25 janvier 2022

TARIFS

- ▲ **2 600 €** / personne pour 5 jours.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle RÉMY-LARGEAU



Réhabilitation psychosociale

Concepts, outils et pratiques

DPC médical n° 129 et paramédical n° 37-204

Depuis la définition des principaux objectifs et axes de pratiques de la réhabilitation psychosociale publiée il y a 25 ans par l'OMS en collaboration avec l'Association Mondiale de la Réhabilitation Psychosociale, celle-ci ne cesse de se développer.

Ceci, d'une part suite aux résultats positifs d'études américaines sur des personnes rétablies, au rôle clé des associations des usagers et des familles, au mouvement de désinstitutionnalisation et de l'évolution des soins, de la pharmacologie ; d'autre part, suite à la nouvelle conception du handicap psychique en 2005.

Ainsi, une approche pluriprofessionnelle sanitaire et médico-sociale permet une évaluation avec la personne en souffrance psychique et ses proches et s'ensuit des propositions de soins de réadaptation en vue d'un rétablissement.

Cette formation proposée par Ofélia Lopez et Aurélia Todd, psychologues, est axée sur la réhabilitation psychosociale telle qu'elles la pratiquent depuis plusieurs années au sein des établissements du Groupe Universitaire Paris Psychiatrie & Neurosciences, site Sainte-Anne, Pôle 16° et des Hôpitaux de Saint-Maurice, au Pôle 12°.

OBJECTIFS

- ▲ **Définir** et **approfondir** les concepts de la réhabilitation psychosociale.
- ▲ **Apporter** aux professionnels de santé mentale des connaissances sur les outils de soins utilisés dans le champ de la réhabilitation psychosociale et en particulier dans le domaine des troubles schizophréniques.
- ▲ **Concevoir** un accompagnement auprès des usagers dans la réalisation de leur projet de vie et dans leur capacité à reprendre du pouvoir sur la maladie.
- ▲ **Penser** les étapes qui peuvent conduire l'usager vers le rétablissement.

PARTICIPANTS

- ▲ Professionnels travaillant dans une structure engagée dans la réhabilitation psychosociale ou désirant orienter leur pratique dans ce domaine.
- ▲ Infirmiers, ergothérapeutes, psychologues, médecins, cadres de santé, éducateurs spécialisés, aides-soignants, psychomotriciens, assistants socio-éducatifs.
- ▲ Nombre de places : **8 à 15**.

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance des maladies psychiques et de la schizophrénie en particulier.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Inscription directe à la formation.

PROGRAMME

- ▲ Définitions des principaux concepts relatifs à la réhabilitation psychosociale : handicap psychique, empowerment, rétablissement, case management.
- ▲ Découverte des soins en réhabilitation psychosociale autour de l'ETP, de la psychoéducation des familles, de la remédiation cognitive, de l'entraînement aux habiletés sociales...
- ▲ Exemples de programmes et de thérapies psychosociales : Jeu Compétence, IPT (*Integrated Psychological Treatment*), CRT (*Cognitive Remediation Therapy*), Jeu Michael's game, EMC (*Entraînement MétaCognitif*)...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas cliniques, mises en situation, ateliers pratiques.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

3 jours de formation (21 heures).

INTERVENANTES

Ofélia LOPEZ, psychologue clinicienne, psychothérapeute et formatrice. Elle travaille actuellement au Pôle 12° des Hôpitaux de Saint-Maurice après avoir exercé au Pôle 29 du Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie & Neurosciences (ancienne infirmière et cadre de santé au Centre Hospitalier Sainte-Anne). Elle est intervenue dans plusieurs colloques autour de l'ETP et la psychoéducation familiale, et dans des formations « Entretien infirmier en santé mentale », « Projet de soins, projet de vie » et « Introduction à l'entretien motivationnel en psychiatrie ». Elle participe également à l'enseignement au DU Santé Mentale de l'Université Paris-Est Créteil.

Aurélia TODD est psychologue et psychothérapeute TCC dans l'Unité de Soins Psycho-Sociaux et au CMP du Pôle 16^e Adulte du Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie & Neurosciences, site Sainte-Anne. Elle est aussi rattachée au C3RP Île-de-France (Centre Ressource Remédiation Cognitive Réhabilitation Psychosociale). Intervenante dans le DU de Remédiation Cognitive de l'Université Lyon-1 et dans les formations au programme CRT (remédiation cognitive), elle participe également à différents programmes de recherche avec le C3RP Île-de-France et le Centre Ressource de Réhabilitation Psychosociale et Remédiation Cognitive de Lyon.

VALIDATION

Présence aux **3 jours** de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table.
- ▲ Questionnaire de satisfaction.
- ▲ Quiz de début et de fin de formation.

DATES

Calendrier prévisionnel

- 08 ► 10 novembre 2021
- 30 mars ► 01 avril 2022
- 29 novembre ► 01 décembre 2022
- 29 ► 31 mars 2023
- 08 ► 10 novembre 2023

TARIFS 2021-2022

- ▲ **En inter** : 795 € / personne pour 3 jours de formation.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont ouvertes au 15 janvier 2022 pour les sessions de 2022 et closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne LADAGNOUS



Cognitive Remediation Therapy (CRT)

Initiation et approfondissement (Niveau 1)

Évaluation, éducation, remédiation, réhabilitation

DPC médical n° 129 et paramédical n° 37-204

Issue de la neurologie et des sciences cognitives, la Remédiation Cognitive est un outil thérapeutique indispensable à la réhabilitation psychosociale dans le champ de la santé mentale.

Elle procure aux patients une optimisation de leurs capacités cognitives, ainsi qu'une plus importante autonomie et facilite leur réinsertion au quotidien.

Cet outil s'inscrit dans une dynamique pluridisciplinaire et pluri-professionnelle à la recherche de la diminution du handicap fonctionnel par restauration, renforcement ou compensation des troubles cognitifs.

OBJECTIFS

CRT – Niveau 1 : Apprentissage de la méthode

- ▲ **Sensibiliser** les équipes soignantes des établissements hospitaliers aux nouvelles thérapies psychosociales, en particulier à la remédiation cognitive qui peut favoriser la réinsertion et de la réhabilitation psychosociale.
- ▲ **Former** les psychologues à l'évaluation neuropsychologique spécifique de certaines fonctions cognitives.

PARTICIPANTS

- ▲ Médecins, infirmiers, psychologues, éducateurs spécialisés, ergothérapeutes, et psychomotriciens d'une équipe soignante.
- ▲ Psychologues pour la formation à l'évaluation neuropsychologique.
- ▲ Nombre de places : **12 à 30**.

PRÉREQUIS

Formation accessible aux professionnels exerçant dans une structure engagée dans la réhabilitation psychosociale ou désirant orienter leur pratique dans ce domaine.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Inscription directe à la formation.

PROGRAMME

CRT – Niveau 1

Trois jours pour tout personnel soignant :

- ▲ Troubles cognitifs dans la schizophrénie.
- ▲ Introduction à la remédiation cognitive.
- ▲ Introduction à la technique du CRT.

Déroulement des journées de formation pour le module apprentissage de la méthode :

- ▲ Présentation formelle.
- ▲ Modalités d'utilisation.
- ▲ Appropriation de l'outil et mises en situation.

Première journée : Module Flexibilité cognitive.

Deuxième journée : Module mémoire A et module mémoire B.

Troisième journée : Module planification A et module planification B.

Une quatrième journée est réservée aux psychologues pour la formation à l'évaluation : présentation du bilan à partir de l'évaluation neuropsychologique déterminée par le réseau français de remédiation cognitive.

Passation des tests en double puis cotation et débriefing.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives : Powerpoint, jeux de rôles, séquences filmées d'exercices avec des participants, utilisation de livres spécifiques.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation se décline de la façon suivante :

CRT – niveau 1 : Apprentissage de la méthode

- ▲ les **3 premiers jours** pour tous les participants (21 heures).
- ▲ la **4^e journée** de formation à l'évaluation est réservée aux psychologues (+ 7 heures).

INTERVENANTS

- ▲ Référent médical : **D^r Isabelle AMADO**, praticien hospitalier, secteur 14.
- ▲ **M^{me} Brigitte MALANGIN**, infirmière, secteur 14.
- ▲ **M^{me} Bérengère RIGAUT**, infirmière, secteur 14.
- ▲ **M^{me} Marjorie MESLIER**, neuropsychologue, secteur 14.
- ▲ **M^{me} Aurélia TODD**, psychologue, secteur 17-18, Pôle 16^e Adulte.

Centre Référent en Remédiation Cognitive et Remédiation Psychosociale (C3R-P), Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie & Neurosciences, site Sainte-Anne, 1 rue Cabanis, 75014 Paris.

VALIDATION

Présence à l'ensemble de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table.
- ▲ Questionnaires de satisfaction.
- ▲ Quiz de début et de fin de formation.

DATES

Calendrier prévisionnel

- 05 ▶ 08 octobre 2021
- 07 ▶ 10 juin 2022
- 04 ▶ 07 octobre 2022
- 06 ▶ 09 juin 2023
- 03 ▶ 06 octobre 2023

(La quatrième journée est réservée aux psychologues pour la formation à l'évaluation).

TARIFS 2021-2022

En inter :

- ▲ 795 € / personne pour 3 jours.
- ▲ 1060 € / personne pour 4 jours.

En intra : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont ouvertes au 15 janvier 2022 pour les sessions 2022 et closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne LADAGNOUS



Cognitive Remediation Therapy (CRT)

Supervision et approfondissement (Niveau 2)

Transfert des Acquis au Quotidien (TAQ)

Supervision/retour de pratique, approfondissement & transfert au quotidien de la méthode CRT

NOUVEAU

DPC médical n° 129 et paramédical n° 37-204

La Remédiation Cognitive est un outil indispensable à la réhabilitation psychosociale et procure aux patients une optimisation de leurs capacités cognitives, ainsi qu'une plus importante autonomie et facilite leur réinsertion au quotidien.

OBJECTIFS

- ▲ Proposer un temps de supervision/retour de pratique aux thérapeutes formés à la méthode CRT afin de leur permettre d'aborder les différentes problématiques et questions qui auraient pu émerger au cours de leurs premières pratiques.
- ▲ Présenter le Parcours TAQ (Transfert de Acquis au Quotidien) : c'est-à-dire comment à partir d'une prise en charge en remédiation cognitive avec le programme CRT il peut être mis en place une coordination avec des interlocuteurs privilégiés (personnes relais) en fonction des différentes problématiques du quotidien et en s'appuyant sur acquis de la remédiation cognitive.
- ▲ Guider les thérapeutes à l'utilisation de la procédure générale dans le cadre de la mise en place d'un parcours TAQ et apporter des illustrations au moyen de cas pratiques.
- ▲ Échanger et réfléchir autour des adaptations de la méthode CRT auprès d'une population plus large (addictologie, neurologie, autres troubles psychiatriques).

PARTICIPANTS ET PRÉREQUIS

- ▲ Tout professionnel ayant déjà bénéficié d'une formation à la méthode CRT (Cognitive Remediation Therapy) et ayant une expérience pratique de l'outil.
- ▲ Nombre de places : 12 à 30.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Inscription à la formation après vérification que le participant ait bien suivi la formation CRT, Niveau 1 : Apprentissage de la méthode.

PROGRAMME

Deux jours pour tout personnel soignant :

- ▲ Retour d'expériences.
- ▲ Procédure générale et parcours TAQ.
- ▲ Cas pratiques.
- ▲ Adaptations du CRT.

Déroulement des journées de formation :

- Première ½ journée :** Retour d'expériences.
- Deuxième ½ journée :** Procédure générale et parcours TAQ.
- Troisième ½ journée :** Cas pratiques.
- Quatrième ½ journée :** Adaptations du CRT.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives : Powerpoint, jeux de rôles, utilisation d'un manuel spécifique.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

Pour tous les participants :

2 jours à distance du niveau 1 pour l'approfondissement et le transfert au quotidien (14 heures).

VALIDATION

Présence à l'ensemble de la formation.

INTERVENANTS

- ▲ Référent médical : **D^r Isabelle AMADO**, praticien hospitalier, secteur 14.
- ▲ **M^{me} Lindsay Brénugat HERNÉ**, psychologue spécialisée en neuropsychologie, secteur 14.
- ▲ **M^{me} Marjorie MESLIER**, neuropsychologue, secteur 14.
- ▲ **M^{me} Bérandère RIGAUT**, infirmière, secteur 14.

Centre Ressource Île-de-France en Remédiation Cognitive et Remédiation Psychosociale (C3RP), Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie & Neurosciences, site Sainte-Anne, 1 rue Cabanis, 75014 Paris.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table.
- ▲ Questionnaires de satisfaction.
- ▲ Quiz de début et de fin de formation.

DATES

- 24 ► 25 mars 2022
- 23 ► 24 mars 2023

TARIFS 2021-2022

- ▲ **En inter** : 530 € / personne pour 2 jours.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont ouvertes au 15 janvier 2022 pour les sessions de 2022 et closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne LADAGNOUS



Integrated Psychological Treatment (IPT)

DPC médical n° 129 et paramédical n° 37-204

L'IPT (*Integrated Psychological Treatment*) ou « *Traitement Psychologique Intégré* » est destiné aux patients atteints de schizophrénie. Il s'agit d'un programme d'approche cognitivo-comportementale composé de plusieurs modules à complexité croissante en associant un travail sur la remédiation cognitive, sur les habilités sociales, la résolution de problèmes et la gestion des émotions.

Développé par Brenner en 1988 et traduit en français par Pomini en 1998, ce programme s'intègre dans l'ensemble des interventions du processus de réhabilitation psychosociale.

OBJECTIF

Sensibiliser les équipes soignantes des établissements hospitaliers aux nouvelles thérapies psychosociales.

PARTICIPANTS

- ▲ Médecins, infirmiers, psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens.
- ▲ Nombre de places : **8 à 15**.

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance des maladies mentales et de la schizophrénie en particulier.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Inscription à la formation après vérification des prérequis.

PROGRAMME

Premier jour :

- ▲ Présentation générale du programme IPT.
- ▲ Principe de l'animation du programme IPT.
- ▲ Présentation du module 1 : différenciation cognitive.
- ▲ Atelier module 1 : différenciation cognitive.

Deuxième jour :

- ▲ Présentation et atelier du module 2 : Perception sociale.
- ▲ Présentation du module 3 : Communication verbale.
- ▲ Ateliers du module 3 : Communication verbale.
- ▲ Présentation et atelier du module 4 : Compétence sociale.

Troisième jour :

- ▲ Présentation du module 5 : Gestion des émotions.
- ▲ Présentation du module 6 : Résolution de problèmes.
- ▲ Atelier du module 6 : Résolution de problèmes.
- ▲ Bilan de la formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés par des ateliers et des jeux de rôle.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation est programmée sur **3 jours** (21 heures).

INTERVENANTES

- ▲ Infirmières : **Eléna FRANCUA**, **Aimée GROSZ**, **María PEREZ**.
- ▲ Ergothérapeute : **Audrey de LUSSAC**.

VALIDATION

Présence à l'ensemble de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table.
- ▲ Questionnaires de satisfaction.
- ▲ Quiz de début et de fin de formation.

DATES

Calendrier prévisionnel

01 ► 03 décembre 2021

04 ► 06 mai 2022

07 ► 09 novembre 2022

03 ► 05 mai 2023

04 ► 06 décembre 2023

TARIFS 2021-2022

- ▲ **En inter** : 795 € / personne pour 3 jours.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont ouvertes au 15 janvier 2022 pour les sessions 2022 et closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne LADAGNOUS



Pair-aidance et rétablissement

Un nouveau paradigme pour de nouvelles pratiques en santé mentale

NOUVEAU

DPC n° 19

La pair-aidance en santé mentale repose sur l'entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une maladie psychique.

Grâce notamment au principe d'identification, cet accompagnement par les pairs permet aux usagers de s'inscrire dans un processus de rétablissement, de développer leur potentiel et de retrouver l'espoir d'une vie meilleure.

Le vécu des troubles psychiques, du parcours de soin, du parcours de rétablissement ainsi que l'ensemble des stratégies d'adaptation constituent des savoirs expérimentiels précieux. Ces savoirs expérimentiels, adossés à une formation théorique forment la base de l'accompagnement par les pairs et profitent tant aux soignés qu'aux soignants.

La pair-aidance professionnelle dans les équipes des champs sanitaires et médico-sociaux se développe de manière importante. Son intérêt est clairement démontré dans la littérature mais il n'est pas toujours compris sur le terrain et l'intégration de pair-aidants questionne encore certaines équipes.

La finalité de cette formation est d'encourager la rencontre des savoirs dans le champ de la santé mentale. Il s'agit de mieux comprendre l'intérêt de la collaboration avec un pair-aidant professionnel et les modalités de sa mise en œuvre pour favoriser une prise en charge optimale des personnes.

OBJECTIFS

- ▲ Définir et approfondir le concept de rétablissement en santé mentale.
- ▲ Définir et approfondir les concepts d'empowerment, de savoir expérimentiel et de pair-aidance.
- ▲ Comprendre l'importance de développer des pratiques orientées empowerment et rétablissement.
- ▲ Comprendre les enjeux liés à la prise en compte des savoirs expérimentiels des personnes en souffrance psychique.
- ▲ Apprendre à travailler avec un pair-aidant professionnel et à coconstruire avec lui les savoirs utiles à l'accompagnement des personnes en souffrance psychique dans une perspective de rétablissement.

PARTICIPANTS

- ▲ Professionnels travaillant dans une structure sanitaire, médico-sociale, sociale ou judiciaire et participant à l'accompagnement des usagers en souffrance psychique dans leur parcours de rétablissement.
- ▲ Nombre de places : **8 à 12**.

PRÉREQUIS

Être un professionnel participant à l'accompagnement des usagers en souffrance psychique dans leur parcours de rétablissement.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Inscription à la formation après vérification des prérequis.

PROGRAMME

Première journée : vers un changement de paradigme

- ▲ Définition et approfondissement des notions de rétablissement, d'empowerment, de savoir expérimentiel et de pair-aidance (approche historique et contextuelle).
- ▲ Mise en œuvre d'une approche centrée sur le savoir des professionnels de santé et la guérison à une approche orientée rétablissement qui intègre les savoirs expérimentiels des personnes souffrant de troubles psychiques.

Deuxième journée : vers de nouvelles pratiques

- ▲ Définition du pair aidant professionnel.
- ▲ Identification des modalités de collaboration avec un pair-aidant professionnel.
- ▲ Repérage des facteurs qui peuvent favoriser ou au contraire freiner cette collaboration.
- ▲ Réflexions autour des modalités d'intégration d'un pair-aidant professionnel dans une équipe.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques (vidéos, lecture de textes, retour d'expérience, analyses de situations cliniques, jeux de rôle...).

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation se déroule sur 2 jours (14 heures).

INTERVENANTS

Philippe MAUGIRON, médiateur de santé-pair depuis 2012.

VALIDATION

Présence aux deux journées de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table à la fin de chacune des deux journées.
- ▲ Questionnaire de satisfaction.

DATES

25 ▶ 26 novembre 2021

24 ▶ 25 mars 2022

24 ▶ 25 novembre 2022

TARIFS

▲ **En inter** : 530 € / personne pour 2 jours.

▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle REMY-LARGEAU



Rétablissement en psychiatrie et médico-social

Cette formation vise à développer les capacités individuelles et collectives des professionnels afin de mettre en place les ressources de l'approche rétablissement auprès des usagers de leur service. La formation est construite autour de la valorisation des savoirs expérientiels des personnes usagères – pairs aidants. La formation s'adresse à une équipe.

OBJECTIFS

- ▲ **Se sensibiliser** et **acquérir** les connaissances de base sur le processus du rétablissement.
- ▲ **Évaluer** les savoir-agir, pouvoir-agir et vouloir-agir de l'équipe afin de promouvoir et mettre en œuvre un service d'accompagnement des personnes en situation de précarité sociale et psychique basé sur le rétablissement.
- ▲ **Connaître** les concepts de base à développer dans le cadre d'un atelier sur le rétablissement avec des usagers.
- ▲ **Connaître** les outils existants et les bonnes pratiques autour du rétablissement.

PARTICIPANTS

- ▲ Professionnels du sanitaire du médico-social et du social.
- ▲ La formation est destinée à une équipe.

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

Établi avec l'établissement.

MÉTHODOLOGIE

Établie avec l'établissement.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

De **1 à 3 jours** selon le projet.

INTERVENANTS

À déterminer.

VALIDATION

Assiduité et participation active.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tour de table et questionnaire de satisfaction.

TARIF

En intra : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Nadine CAMPEAUX



Visite à domicile en psychiatrie

La visite à domicile en psychiatrie, issue de la sectorisation en psychiatrie, est d'autant plus valorisée aujourd'hui pour répondre à l'optimisation de la continuité des soins dans le cadre de projets en santé efficaces et personnalisés des personnes souffrant d'handicap psychique.

Elle sous-tend un travail en partenariat entre différents acteurs de la santé et du médicosocial, préconisé entre autres dans Ma Santé 2022.

De plus, l'orientation pluriannuelle prioritaire de Développement Professionnel Continu (DPC) n° 186 « Évaluation des besoins en soins du patient par l'infirmier et pertinence du plan de soins » énonce en particulier les besoins en soins de patients à domicile en augmentation.

OBJECTIFS

- ▲ **Identifier** et **développer** des soins psychiques à domicile dans leur contexte législatif et thérapeutique selon les différents types de VAD.
- ▲ **Savoir organiser** une visite à domicile, en prenant en compte la triade professionnels sanitaires et médico-sociaux, le patient et son entourage.
- ▲ **Permettre** à une équipe pluri-professionnels médicale et paramédicale mobilisable pour les VAD de s'inscrire dans une dynamique collective.

PARTICIPANTS

- ▲ Médecins, infirmiers travaillant en intra ou extra hospitalier, psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, assistants sociaux, éducateurs.
- ▲ Nombre de places : **8 à 12**.

PRÉREQUIS

Assurer des soins auprès de personnes ayant un handicap psychique.

PROGRAMME

- ▲ La VAD en psychiatrie : approches cliniques.
- ▲ Cadre général de la VAD en psychiatrie.
- ▲ Cadre législatif et définition de la VAD.
- ▲ Approches cliniques en lien avec les indications et typologie des VAD et raisonnement clinique.
- ▲ Intérêts et limites des différents types d'intervention dans le cadre thérapeutique.
- ▲ Approche du travail en partenariat avec les autres acteurs du champ sanitaire, médicosocial et avec la famille.
- ▲ Approche du travail en partenariat avec le développement de l'Éducation Thérapeutique du Patient.
- ▲ Notion de Case-Management.
- ▲ Présentation des différents modèles de Case-Management dont celui de « Référence » en psychiatrie.
- ▲ Déclinaison de champ d'actions avec outils à expérimenter.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, apports de vignettes cliniques, méthodes interactives privilégiées.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

2 jours de formation (14 h).

INTERVENANTS

À déterminer.

VALIDATION

Présence aux 2 jours de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table.
- ▲ Questionnaire de satisfaction.

DATES

À déterminer.

TARIFS 2021-2022

- ▲ **En inter** : **530 €** / personne pour 2 jours.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64
Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne LADAGNOUS



Sensibilisation au psycho-traumatisme

Les violences subies sous toutes ces formes par les femmes, et migrants génèrent souvent un stress post-traumatique. Par ailleurs les événements qui jalonnent notre actualité peuvent faire émerger des symptômes révélateurs de cet état. Ces situations nécessitent de la part des soignants une vigilance, un savoir et savoir-faire adapté à l'émergence d'un syndrome de stress post-traumatique.

OBJECTIFS

- ▲ **Être sensibilisé** aux symptômes du psycho-traumatisme.
- ▲ **Savoir évaluer** la souffrance, l'intensité des symptômes et leur impact sur la vie quotidienne.
- ▲ **Acquérir** un positionnement et un savoir-faire adapté à la spécificité de cette souffrance.
- ▲ **Prendre en compte** la coordination nécessaire avec les champs disciplinaires impliqués.
- ▲ **Connaître** les techniques psychothérapeutiques utilisées.

PARTICIPANTS

- ▲ Professionnels en situation de travail avec des personnes à risque ou présentant des symptômes post-traumatiques.
- ▲ Nombre de places : **8 à 12**.

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

- ▲ Concepts de stress et de traumatisme.
- ▲ Premières réactions face au choc et l'état de stress aigu.
- ▲ Facteurs favorisant l'ESPT.
- ▲ La mémoire traumatique et son impact dans le quotidien.
- ▲ Le trauma complexe ou DESNOS.
- ▲ Le positionnement avec les différents domaines.
- ▲ Les différentes techniques psychothérapeutiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Apports théoriques.
- ▲ Mises en situations et jeux de rôle.
- ▲ Présentations de cas.
- ▲ Analyse des pratiques professionnelles.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

3 jours de formation (21 h).

INTERVENANTE

Infirmière en pratique avancées et psychologue clinicienne.

VALIDATION

Assiduité.

MODALITES D'ÉVALUATION

Tour de table et questionnaire d'évaluation.

DATES

4 ► 6 avril 2022

TARIFS

- ▲ **En inter** : **795 €** / personne pour 3 jours.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Jean-Pierre ANDRIEU



Infirmier coordinateur dans une structure médico-sociale

La formation IDEC met en avant le rôle central de cette fonction en offrant une vision globale de ce secteur d'activités dans l'organisation et la réglementation ainsi que des outils managériaux lui permettant d'assurer les missions de façon éclairée.

OBJECTIFS

- ▲ Identifier sa place dans l'institution, auprès des équipes, de la direction, des usagers, des tutelles.
- ▲ Acquérir les outils nécessaires au management d'équipe.
- ▲ Renforcer ses compétences managériales.
- ▲ Accompagner les équipes à la démarche qualité et à la gestion des risques.

PARTICIPANTS

- ▲ Tout professionnel de santé en poste de coordinateur ou souhaitant assurer cette fonction.
- ▲ Nombre de places : 6 à 12.

PRÉREQUIS

Une expérience de 2 ans dans le secteur médico-social est requise.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Analyse des inscriptions par le responsable pédagogique comprenant :

- ▲ un C.V.
- ▲ une lettre de motivation.

PROGRAMME

- ▲ La filière gériatrique et le cadre réglementaire.
- ▲ Rôle et missions des différents interlocuteurs participant à la prise en charge des personnes accueillies dans les structures (ou à domicile), ainsi que la place des aidants.
- ▲ Les différents types de management et leurs effets.
- ▲ Les outils du manager : la gestion de projet, la conduite de réunion, la communication avec les équipes, la gestion des conflits.
- ▲ La démarche qualité et la gestion des risques.
- ▲ La psychodynamique des groupes.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Apports théoriques et méthodologiques.
- ▲ Analyse de sa pratique de management.
- ▲ Échanges d'expériences sur la démarche qualité et les outils existant dans les structures.
- ▲ Exercices et mises en situation, travaux de groupes.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

5 jours de formation (35 heures) sur une semaine du lundi au vendredi.

INTERVENANTS

Directeur de structures médico-sociales, cadres supérieurs de santé, médecin coordonnateur.

VALIDATION

Présence aux 5 jours de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Un tour de table.
- ▲ Questionnaire de satisfaction écrit.

DATES

27 septembre ► 01 octobre 2021

26 ► 30 septembre 2022

TARIF

En inter : 1 325 € / personne pour 5 jours.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Hamel MEZIANE



Mieux connaître la souffrance psychique des personnes âgées pour mieux la soulager

L'avancée dans l'âge peut être source de bouleversements et de questionnements existentiels pouvant être à l'origine d'une souffrance psychique chez la personne âgée. La reconnaissance de cette réalité permet aux professionnels exerçant auprès des personnes âgées de faire évoluer leurs pratiques quant à la prise en compte et le soulagement de cette souffrance. Cette formation permet d'apporter des savoirs théoriques et expérimentiels sur la prévention, le repérage et l'accompagnement de cette souffrance.

OBJECTIFS

- ▲ **Approfondir** les connaissances cliniques sur les principales expressions de la souffrance psychique des personnes âgées.
- ▲ **Améliorer** le parcours de soins et les prises en charge des personnes âgées en grande souffrance psychique.
- ▲ **Promouvoir** le respect des personnes et **sensibiliser** aux enjeux éthiques dans les soins dispensés auprès de cette population.
- ▲ **Développer** les échanges interdisciplinaires et le travail en équipe.
- ▲ **Enrichir** les pratiques professionnelles au moyen d'analyse de situations de soins.

PARTICIPANTS

- ▲ Personnel soignant ayant à prendre en charge des personnes âgées dans différents secteurs, notamment la psychiatrie, la gériatrie, la neurologie ou à domicile.
- ▲ Nombre de places : **8 à 12**.

PRÉREQUIS

Aucun.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Inscription directe à la formation.

PROGRAMME

- ▲ Souffrance psychique et vieillissement : des représentations à la configuration de l'offre de soins.
- ▲ Plaintes anxio-dépressives, refus de soins, suicides. Questions autour de la fin de vie.
- ▲ Évaluer pour mieux accompagner : affaiblissements, déficits et pertes... mais aussi ressources, expériences acquises, capacités de résilience.
- ▲ Souffrance psychique et démences : du repérage symptomatique à l'élaboration d'un programme de soins.
- ▲ Interfaces neuro-psycho-gériatriques et troubles mentaux vieilliss : comment travailler dans l'interdisciplinarité.
- ▲ Souffrance psychique et vieillissement : histoires de couples, histoires de famille.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Alternance d'apports théoriques et d'analyse de situations cliniques.
- ▲ Confrontation de pratiques professionnelles, interactivité.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation compte 2 modules de 3 jours à distance soit **6 jours** de formation (42 heures).

INTERVENANTS

Psychiatres, géronto psychiatre, infirmières cliniciennes, psychologues.

VALIDATION

Présence aux 2 périodes de 3 jours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table.
- ▲ Questionnaire de satisfaction.

DATES

18 ▶ **20** octobre **2021** et **01** ▶ **03** décembre **2021**
02 ▶ **04** novembre **2022** et **05** ▶ **07** décembre **2022**

TARIFS

- ▲ **En inter** : **1 590 €** / personne pour 6 jours.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Hamel MEZIANE



Faire face à la perte d'autonomie des personnes âgées à domicile

DPC n° 39

Les données démographiques indiquent 1,5 million de personnes âgées de 85 ans et plus en France. Les enjeux et le défi sont importants quand on sait que leur souhait majoritaire réside à demeurer à domicile. Les professionnels ont besoin d'acquérir des notions afin d'être en mesure d'identifier le risque encouru par une personne âgée à domicile et d'être en capacité de s'appuyer sur un réseau de prévention et d'intervention.

OBJECTIFS

- ▲ **Prévenir** le risque de perte d'autonomie et son aggravation.
- ▲ **S'approprier** les recommandations de bonnes pratiques.
- ▲ **Identifier** tout changement dans la situation de la personne âgée et de son aidant à domicile.
- ▲ **Savoir alerter** face à une situation à risque rencontrée.
- ▲ **Savoir réajuster** et **réadapter** l'intervention et l'accompagnement du sujet âgé face à une situation à risque.

PARTICIPANTS

- ▲ Professionnels exerçant auprès de personnes âgées en particulier à domicile.
- ▲ Nombre de places : **8 à 12**.

PRÉREQUIS

Exercer auprès de personnes âgées.

PROGRAMME

- ▲ Contexte démographique.
- ▲ Notions (lieux de vie, domicile et assimilé, abords familiaux, personnes âgées et troubles de la cognition).
- ▲ Droits du sujet âgé.
- ▲ Recommandations de bonnes pratiques.
- ▲ Programme PAERPA – maintien à domicile – place du soignant – repérage de la perte d'autonomie – situations à risque – positionnement des équipes.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Apports théoriques.
- ▲ Analyse de pratique et questionnement de groupe – mise en situation.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

2 jours (14 heures).

INTERVENANTE

Infirmière en pratiques avancées.

VALIDATION

Assiduité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table et questionnaire de satisfaction.
- ▲ Quizz début et fin de formation.

TARIFS

- ▲ **En inter** : **530 €** / personne pour 2 jours.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Jean-Pierre ANDRIEU



Formation Snoezelen

La méthode Snoezelen est une démarche d'accompagnement basée sur l'observation et l'écoute en vue de proposer des stimulations et des explorations sensorielles auprès de personnes âgées dépendantes. Cette formation permet l'initiation de professionnels à cette démarche et de créer un espace Snoezelen dans un service. La méthode Snoezelen qui est enveloppante et sécurisante peut aussi être proposée dans le secteur de la petite enfance.

OBJECTIFS

- ▲ **Concevoir** et **utiliser** un espace sensoriel dans le cadre d'un projet de service.
- ▲ **Développer** et **élargir** l'utilisation du concept Snoezelen à l'environnement global de la personne âgée et de son projet personnalisé.
- ▲ **Intégrer** la démarche Snoezelen dans l'élaboration d'un projet adapté à la personne âgée dépendante.
- ▲ **Se situer** entre implication et distanciation par un repérage de ses propres sensations et émotions.
- ▲ **Concevoir** des outils d'observation des effets d'une stimulation sensorielle sur la personne.

PARTICIPANTS

- ▲ Professionnel paramédical et médico-social.
- ▲ Nombre de places : **8 à 10**.

PRÉREQUIS

Aucun.

PROGRAMME

- ▲ L'approche Snoezelen historique et évolution – fondements et démarche.
- ▲ Outils pour créer un espace sensoriel : le toucher, entendre et écouter.
- ▲ Les outils de la communication non verbale, la relation d'aide et l'autonomie. La philosophie relationnelle humaniste.
- ▲ La sensorialité des personnes âgées dépendantes.
- ▲ Outils de suivi et d'évaluation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Pédagogie active, participative.
- ▲ Prise en compte des questionnements et attentes des participants.
- ▲ Analyse de cas.
- ▲ Apports théoriques.
- ▲ Livret pédagogique.
- ▲ Ateliers pratiques.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

2 jours (14 heures).

VALIDATION

Assiduité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tour de table et questionnaire d'évaluation.

TARIFS

- ▲ **En inter** : **530 €** / personne pour 2 jours.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Jean-Pierre ANDRIEU



Sécurisation du circuit du médicament

DPC n° 7

Le circuit du médicament est un processus qui met en jeu de multiples professionnels et par conséquent est susceptible d'être à l'origine d'événements indésirables. La prise de fonction de nouveaux infirmiers est l'occasion de faire un point sur les bonnes pratiques et d'insister sur la prévention et la déclaration des erreurs médicamenteuses.

OBJECTIFS

- ▲ **Réduire** le risque de survenue d'événements indésirables associés au circuit du médicament.
- ▲ **Comprendre** la politique sur le circuit du médicament.
- ▲ **Comprendre** les interactions entre les professionnels et identifier les points de vigilance au niveau de chaque étape du circuit du médicament.
- ▲ **Identifier** et **analyser** les bases de l'analyse des événements indésirables.
- ▲ **Savoir identifier** et **déclarer** une erreur médicamenteuse.

PARTICIPANTS

- ▲ Infirmiers nouvellement diplômés et nouvellement recrutés.
- ▲ Nombre de places : **8 à 10**.

PRÉREQUIS

DE infirmier.

PROGRAMME

- ▲ Introduction et sensibilisation aux erreurs médicamenteuses.
- ▲ Rappels des textes de références réglementaires – indicateurs et vigilances.
- ▲ Les différentes étapes du circuit du médicament.
- ▲ La sécurisation du circuit du médicament, analyse des risques *a priori* et *a postériori*.
- ▲ Les méthodes d'analyse.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Apports théoriques.
- ▲ Études de cas.
- ▲ Simulation en santé.
- ▲ Application en intersession.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

1 jour et demi (11 h).

INTERVENANTS

Pharmacienne et cadre supérieure de santé.

VALIDATION

Assiduité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table et questionnaire de satisfaction.
- ▲ Quizz début et fin de formation.

TARIF

En intra : nous consulter pour devis.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Jean-Pierre ANDRIEU



Formation d'institutrices et d'instructeurs MBCT (niveau 1)

(Mindfulness-Based Cognitive Therapy)

NOUVEAU

La Thérapie Cognitive Basée sur la Pleine Conscience ou programme MBCT (Mindfulness-Based Cognitive Therapy) a été développée au début des années 2000 par trois professeurs anglais et canadien de psychologie, thérapeutes d'orientation comportementaliste (TCC), en adaptant le programme thérapeutique de Réduction du Stress par la Pleine Conscience (MBSR) et en y intégrant des éléments de thérapie cognitive et comportementale en vue de prévenir la rechute dépressive.

La MBCT est un programme de psycho-éducation reposant sur un entraînement à la méditation de pleine conscience. Les patients apprennent à reconnaître leurs réactions habituelles aux difficultés et à adopter une attitude de non jugement envers leur expérience, en méditant et en observant et accueillant leurs sensations, pensées, émotions douloureuses. Les participants développent leur capacité à prendre de la distance vis-à-vis de leurs ruminations anxieuses et dépressives.

Cela permettra à la fois de pérenniser les groupes thérapeutiques déjà existants et d'en développer d'autres.

L'intérêt est de pouvoir offrir cette formation dans un cadre institutionnel reconnu et prestigieux, le GHU Paris-Psychiatrie & Neurosciences où ces groupes existent déjà et l'organisme de formation public certifié, Sainte-Anne Form@tion qui en fait partie, alors que jusqu'à maintenant cette formation est uniquement proposée dans un cadre libéral.

OBJECTIFS

- ▲ **Permettre** à des professionnels de santé exerçant en psychiatrie de devenir instructeurs-institutrices de groupe de thérapie cognitive basée sur la pleine conscience (MBCT) destinés à des patients ayant souffert de troubles dépressifs dans le but de prévenir une rechute dans la dépression et de leur offrir une meilleure qualité de vie.
- ▲ **Former** des soignants exerçant en psychiatrie (paramédicaux notamment infirmiers, cadres de santé paramédicaux, psychologues, psychiatres) à l'animation de groupes MBCT.

À l'issue de cette formation les participants seront capables d'animer un groupe sous la supervision d'un instructeur plus ancien.

PARTICIPANTS

- ▲ Soignants exerçant ou ayant exercé en psychiatrie et ayant un intérêt pour la méditation qu'ils pratiquent régulièrement.
- ▲ Nombre de places : **6 à 8**.

PRÉREQUIS

- ▲ Avoir participé entièrement à un cycle MBCT ou MBSR (dates, lieu, noms des instructeurs à préciser dans le questionnaire de recrutement).
- ▲ Être engagé dans une pratique personnelle de méditation (pleine conscience, bouddhiste, zen, vipasana ou yoga).
- ▲ Avoir lu ou au moins s'être procuré le manuel MBCT pour futurs institutrices et instructeurs : *La thérapie cognitive basée sur la pleine conscience pour la dépression – prévenir la rechute*, Zindel V. Segal, Mark G. Williams et John D. Teasdale, éditions De Boeck, 2019).

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Lettre de motivation et questionnaire sur les prérequis.

PROGRAMME

Après un temps d'accueil des participants, il est proposé un temps de méditation. La matinée est ensuite consacrée à la révision et au décryptage de l'ensemble du programme et de l'enjeu de chacune des 8 séances qui le composent. Ensuite, de l'après-midi du premier jour au quatrième jour de formation, séance après séance les participants s'engagent dans une démarche interactive. Ils s'entraînent, à tour de rôle, à l'animation des méditations, à la démarche psycho-éducative comme des exercices TCC.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, temps de méditation en groupe, mise en situation, positionnement et retour d'expérience.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation se déroule en présentiel, dans les locaux du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences et durant cinq jours consécutifs afin de favoriser l'immersion des participants dans la démarche.

Première journée

Accueil, présentation des participants, exposé du déroulement du programme de formation et révision des enjeux de chaque séance.

Début de la pratique et des mises en situation

- ▲ Séance 1 : « Le pilotage automatique » (exercice du grain de raisin, méditation assise).
- ▲ Séance 2 : « Gérer les obstacles – vivre dans sa tête » (exercice du body scan, débriefing, pratique du questionnement).

Deuxième journée

- ▲ Fin de la séance 2.
- ▲ Séance 3 : « Le souffle – rassembler l'esprit (étirements, respiration, yoga, calendriers) ».
- ▲ Séance 4 : « Rester présent – reconnaître l'aversion » (méditation sons et pensées, débriefing).

Troisième journée

- ▲ Questions.
- ▲ Séance 5 : « Permettre, accueillir, lâcher prise » (longue méditation assise, guider l'accueil et le lâcher prise, questionnaire des pensées automatiques).
- ▲ Séance 6 : « Les pensées ne sont pas des faits » (méditation sur les pensées et émotions adverses, exercices TCC : humeur et pensées).
- ▲ Questions / échanges.

Quatrième journée

- ▲ Séance 7 : « Prendre soin de soi » (méditation de bienveillance, TCC : tableau des activités, méditer pour agir).
- ▲ Séance 8 : « S'exercer, gérer les futures humeurs ».

Cinquième journée

- ▲ Questions.
- ▲ Retour sur les enjeux des différentes séances et sur l'animation d'un groupe MBCT.
- ▲ Mise en situation au choix, révisions.
- ▲ Questionnaire de satisfaction, échanges, bilan et conclusion.

INTERVENANT

Florent DULONG, Infirmier clinicien formé par le Docteur Christophe ANDRÉ aux thérapies par la méditation de pleine conscience (protocole MBCT).

VALIDATION

- ▲ La participation à toutes les séances est obligatoire pour valider la formation.
- ▲ Un certificat avec indication du nombre d'heures sera remis aux participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table à la fin de chaque journée et de la formation.
- ▲ Questionnaire de satisfaction.

DATES

- 06 ► 10 décembre 2021
- 05 ► 09 décembre 2022

TARIF

1 325 € / personne.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

Le nombre maximum de participants est limité à 8, afin de faciliter les nombreuses mises en situations, les interactions et la richesse des échanges. Le nombre minimum est de 4 participants.

TAUX DE RÉUSSITE

100 % des participants ont obtenu leur certificat en dernière session.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle REMY-LARGEAU



Supervision en pratiques cliniques infirmières

Les groupes de supervision en pratiques cliniques infirmières favorisent le questionnement des « situations problèmes », la mobilisation des savoirs mis œuvre dans l'exercice professionnel et le développement d'une haute compétence clinique.

OBJECTIFS

- ▲ **Clarifier** les modèles théoriques et les enjeux relationnels présents dans les situations de soins complexes en vue d'améliorer les pratiques cliniques infirmières.
- ▲ **Acquérir et/ou approfondir** les connaissances relatives à des thématiques spécifiques.

PARTICIPANTS

- ▲ Infirmiers ayant une formation validée dans le champ de la clinique.

PRÉREQUIS

- ▲ Être Infirmier diplômé d'État, avoir une expérience professionnelle d'au moins quatre ans et/ou avoir une formation validée dans le champ de la clinique (DU, certificat d'infirmier clinicien, master en sciences cliniques...).

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Inscription à la formation après vérification des prérequis.

PROGRAMME ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation alterne deux types de dispositifs pédagogiques :

- ▲ **L'analyse de situations vécues** qui permet, grâce au partage avec le groupe et le superviseur, de prendre du recul sur soi (émotions, besoins...) et son impact relationnel dans sa pratique professionnelle afin de favoriser une meilleure qualité des soins et de la vie au travail.
- ▲ **Des apports théoriques** qui permettent d'approfondir un sujet identifié par les participants et/ou le superviseur comme particulièrement utile pour la compréhension de ces situations et l'amélioration de leur pratique clinique (exemple : « l'estime de soi », « les émotions »...).

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

- ▲ La formation propose quatre séances d'une journée par an (inscription libre aux séances de son choix).
- ▲ Chaque séance dure 7 heures.

INTERVENANT

Superviseur ayant une expérience validée et approfondie de l'animation de groupes de supervision.

VALIDATION

Participation à la journée de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tour de table à chaque séance et questionnaire de satisfaction à la fin des quatre séances.

DATES

Quatre séances par an. Dates non encore déterminées pour 2022.

TARIFS

- ▲ Prise en charge financière par l'établissement : **150 €** / personne par séance.
- ▲ Paiement individuel : **60 €** / personne par séance.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont closes 5 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Isabelle REMY-LARGEAU



Analyse des Pratiques Professionnelles

L'APP est un dispositif d'accompagnement permettant aux professionnels d'opérer une distanciation et une analyse critique de leur pratique, afin d'apporter des éléments de compréhensions et des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés pour contribuer à l'amélioration continue des pratiques.

OBJECTIFS

- ▲ **Prendre du recul** sur sa pratique.
- ▲ **Développer** une culture commune.
- ▲ **Impulser** une attitude réflexive.

PARTICIPANTS

- ▲ Tout professionnel de santé exerçant dans le champ du sanitaire, du social et du médico-social.
- ▲ Nombre de places : **8 à 15**.

PRÉREQUIS

Le groupe est composé de pairs.

DURÉE

1 à 2 séances mensuelles de 2 à 3 heures. Prévoir 6 séances au minimum.

VALIDATION

Assiduité aux séances.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Un tour de table.
- ▲ Questionnaire de satisfaction écrit.

TARIFS

- ▲ **En inter** : **600 €** la séance de 2 heures.
- ▲ **En intra** : nous consulter pour devis.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Hamel MEZIANE



Coaching professionnel : révélateur de talent

L'évolution des organisations de l'offre de soins en perpétuelle mouvance d'adaptabilité face aux réformes du système de santé et des contextes sanitaires, sociaux et économiques nécessite pour l'encadrement de renforcer la maîtrise de son rôle, le choix de ses priorités et la concentration de ses actions au profit de la qualité voire la performance de l'organisation. Ainsi, le coaching professionnel est un outil d'accompagnement parmi d'autres, identifié depuis plus de 20 ans comme une ressource spécifique au développement des collaborateurs, des équipes et des organisations. C'est alors un processus créatif et stimulant permettant de maximiser les potentiels personnel et professionnel du personnel encadrant, au service de l'institution.

OBJECTIFS

- ▲ **Accompagner** l'encadrement d'une organisation de l'offre de soins à améliorer ses compétences personnelles et professionnelles et sa performance individuelle et collective au service de l'institution.

PARTICIPANTS

Personnels d'encadrement.

PRÉREQUIS

Être en poste de manager.

GROUPE

Coaching professionnel individuel ou de groupe.

DURÉE

Une séance d'1 heure en coaching professionnel individuel. Prévoir 6 à 10 séances.

Une séance de 2 h à une demie-journée selon la taille du groupe en coaching professionnel collectif. Nombre de séance à déterminer selon projet.

INTERVENANTS

Coachs.

VALIDATION

Assiduité aux séances.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bilan avec le ou les coachés, et questionnaire de satisfaction.

DATES

À déterminer.

TARIFS 2021-2022

En intra :

- ▲ **200 €** / personne pour 1 h de coaching individuel.
- ▲ **300 €** / groupe pour 1 h de coaching collectif.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64
Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne LADAGNOUS





Accompagnement d'une équipe d'encadrement aux changements


Cette formation s'adresse à toute équipe d'encadrement paramédical (cadre du pôle et cadres de santé de proximité) engagée dans un processus de changement. Un séminaire d'équipe co-construit avec la cadre de pôle permet à chacun de partager sa représentation de la situation afin de favoriser les changements relationnels et la responsabilisation indispensables à une nouvelle dynamique d'équipe et de poser les bases d'une vision partagée par l'ensemble des membres de l'équipe. Après ce séminaire, et en parallèle des réunions de suivi de l'équipe, un coaching individuel peut être proposé pour accompagner les membres de l'équipe dans leur nouvelle posture managériale, leur permettre de s'approprier les changements opérés pendant le séminaire et de favoriser la mise en place de nouveaux processus de travail.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation en intra est construite à partir d'un cahier des charges

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Hamel MEZIANE



PRÉPARATIONS
AUX CONCOURS



PRÉPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE

▲ **Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)**

ÉPREUVE D'ADMISSION AU CONCOURS D'ENTRÉE

▲ **Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)**
Entraînement à l'exposé et à l'entretien

Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)

Méthodologie pour le commentaire de texte et accompagnement à la formalisation du dossier professionnel appuyé d'un entraînement motivationnel

OBJECTIFS

- ▲ **Maîtriser** la méthodologie du commentaire de texte.
- ▲ **Clarifier** sa conception de la fonction de cadre de santé.
- ▲ **Identifier** ses motivations à être cadre de santé.
- ▲ **Formaliser** son projet professionnel.
- ▲ **Actualiser** ses connaissances du contexte sanitaire et médico-social.
- ▲ **S'entraîner** à l'entretien oral.

PARTICIPANTS ET PRÉREQUIS

- ▲ **Les professionnels de santé qui souhaitent suivre la préparation au concours d'entrée en IFCS doivent répondre aux deux critères mentionnés dans l'article 4 de l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme cadre de santé :**
 - ▲ 1° Être titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant d'exercer l'une des professions mentionnées à l'article 1^{er} du décret du 18 août 1995,
 - ▲ 2° Avoir exercé pendant au **moins quatre ans à temps plein** ou une durée de quatre ans d'équivalent temps plein **au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection** l'une des professions mentionnées au 1° ci-dessus.
- ▲ Nombre de places : **10 à 15** par groupe.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- ▲ Vérification des conditions d'accès au concours d'entrée en IFCS.
- ▲ C.V. et lettre de motivation.

PROGRAMME

- ▲ Techniques d'expression écrite : analyse, synthèse et commentaire de textes.
- ▲ Modalités d'élaboration du dossier professionnel.
- ▲ La fonction de cadre de santé : motivations et conception personnelle.
- ▲ Perspectives professionnelles.
- ▲ Évolution de l'organisation du système de santé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Travaux de groupes, apports théoriques et méthodologiques, analyse des pratiques.
- ▲ Travaux intersessions supervisés par les intervenants.
- ▲ Mises en situation : épreuve écrite (2 devoirs sur table) et simulations d'épreuve orale devant un jury.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

- ▲ **16 jours** de formation (112 heures).
- ▲ **4 modules de 4 jours** consécutifs à distance d'un mois chacun.

INTERVENANTS

Directeurs d'établissement, directeurs de soins, psychologue, psychosociologue, cadres et/ou cadres supérieurs de santé, formateurs en expression écrite.

VALIDATION

Présence aux journées de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Devoirs intersessions.
- ▲ Devoirs sur table.
- ▲ Entraînements à l'oral.

DATES

2021-2022

groupe A

- 14 ▶ 17 septembre 2021
- 12 ▶ 15 octobre 2021
- 30 novembre ▶ 3 décembre 2021
- 11 ▶ 14 janvier 2022

groupe B

- 21 ▶ 24 septembre 2021
- 02 ▶ 05 novembre 2021
- 07 ▶ 10 décembre 2021
- 18 ▶ 21 janvier 2022

groupe C

- 28 septembre ▶ 01 octobre 2021
- 16 ▶ 19 novembre 2021
- 14 ▶ 17 décembre 2021
- 25 ▶ 28 janvier 2022

groupe D

- 05 ▶ 08 octobre 2021
- 23 ▶ 26 novembre 2021
- 04 ▶ 07 janvier 2022
- 01 ▶ 04 février 2022

2022-2023

groupe A

- 13 ▶ 16 septembre 2022
- 11 ▶ 14 octobre 2022
- 22 ▶ 25 novembre 2022
- 10 ▶ 13 janvier 2022

groupe B

- 20 ▶ 23 septembre 2022
- 18 ▶ 21 octobre 2022
- 29 novembre ▶ 02 décembre 2022
- 17 ▶ 20 janvier 2022

groupe C

- 27 ▶ 30 septembre 2022
- 07 ▶ 10 novembre 2022
- 06 ▶ 09 décembre 2022
- 24 ▶ 27 janvier 2022

groupe D

- 04 ▶ 07 octobre 2022
- 15 ▶ 18 novembre 2022
- 13 ▶ 16 décembre 2022
- 31 janvier ▶ 03 février 2022

TARIF 2022

2960 €

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

Les inscriptions sont ouvertes au 15 janvier 2022 et closes 10 jours avant le début de la formation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne LADAGNOUS



Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)

Entraînement à l'exposé et à l'entretien

OBJECTIFS

- ▲ **Acquérir** les méthodes de présentation et d'argumentation nécessaires à l'épreuve d'admission du concours d'entrée en IFCS.

PARTICIPANTS ET PRÉREQUIS

Tous candidats ayant satisfait à l'épreuve d'admissibilité du concours d'entrée en Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS).

PROGRAMME

- ▲ L'expression verbale et non verbale.
- ▲ Les méthodes de structuration de la présentation.
- ▲ Les techniques d'argumentation.
- ▲ Les moyens de gestion du stress.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▲ Exercices d'entraînement à l'oral en sous-groupes dans les conditions du concours.
- ▲ Retours individuels par rapport au contenu et à la forme de la présentation orale.
- ▲ Questionnement sur des éléments du dossier écrit.
- ▲ Possibilité d'entretien auprès d'une psychologue à la demande du stagiaire sur la gestion des émotions.

ORGANISATION DE LA FORMATION – DURÉE

La formation est programmée après les résultats de l'épreuve écrite.

Durée : **2 jours** (14 heures).

INTERVENANTS

Directeurs de soins, Cadres supérieurs de santé, cadres de santé formateurs, psychologues, Directeurs d'établissements.

VALIDATION

Présence aux 2 journées de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▲ Tour de table.
- ▲ Questionnaire de satisfaction.

DATES

Les dates seront précisées ultérieurement en fonction du calendrier des épreuves de sélection du concours d'entrée en IFCS.

TARIF

530 € / personne.

INSCRIPTIONS

Tél. : 01 45 65 73 15 ou 01 45 65 71 64

Email : saf-chsa@ghu-paris.fr

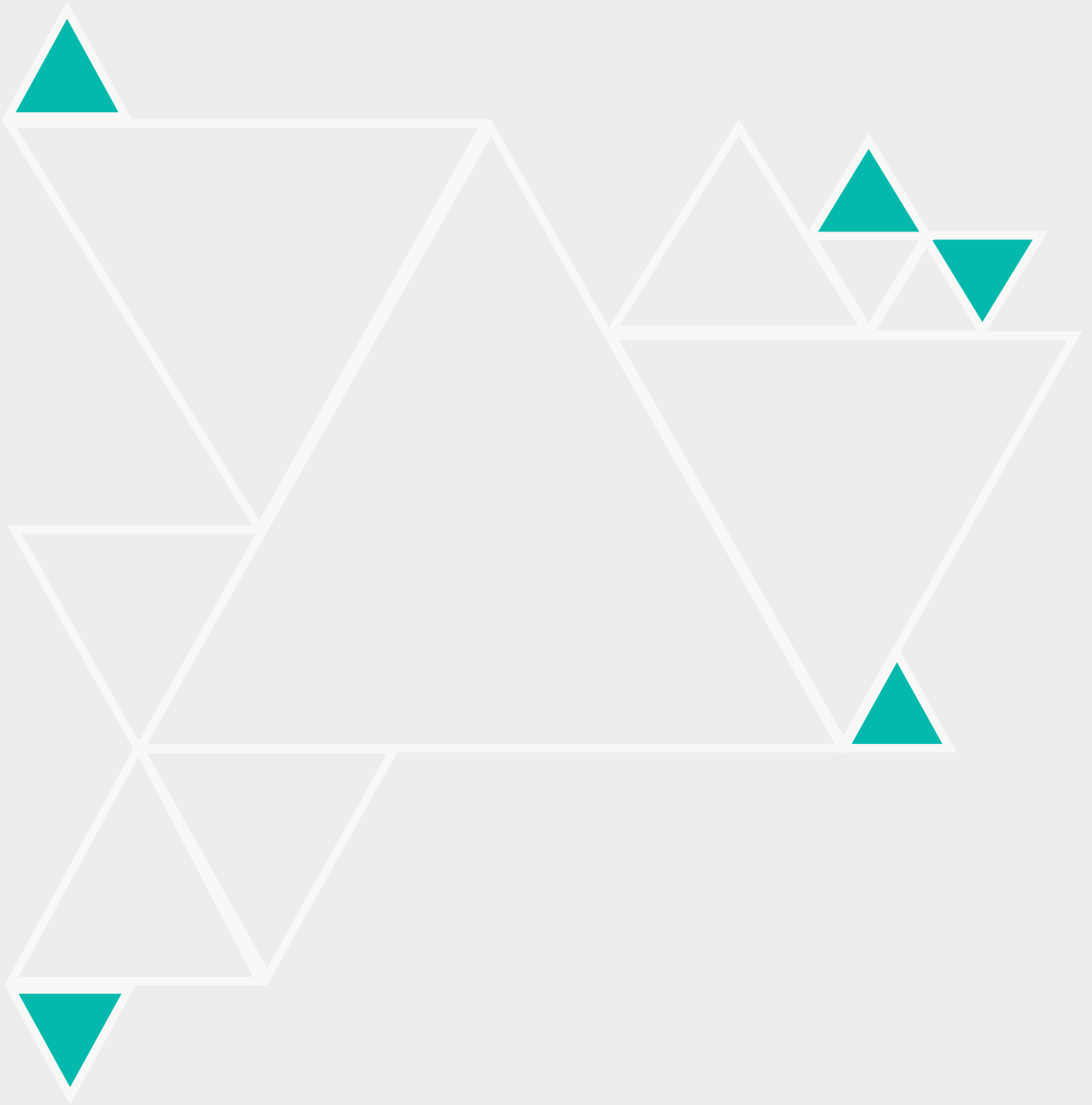
L'inscription à cette formation de 2 jours est indépendante de celle concernant les sessions de préparation au concours d'entrée en IFCS de 16 jours.

- ▲ Pré-inscription possible lors de la préparation au concours d'entrée à l'IFCS.
- ▲ Compte tenu des délais courts entre l'épreuve d'admissibilité et la formation proposée pour l'épreuve d'admission, il n'y a pas de date limite d'inscription cependant le nombre d'inscriptions est limité.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne LADAGNOUS





An abstract geometric composition featuring various triangles and polygons. A large central green triangle is the focal point, with the text 'NOS PROJETS' centered within it. Surrounding this are several other green shapes of varying sizes and orientations, some pointing up and some down. A large, light grey trapezoidal shape is positioned at the bottom right, partially overlapping the green shapes. The overall style is clean and modern, using a limited color palette of green and grey on a white background.

NOS PROJETS



▲ **Sciences infirmières**

Séminaire d'approfondissement et propédeutique au doctorat

▲ **Comprendre les bases de la recherche en soins infirmiers pour améliorer les pratiques cliniques**

▲ **Formation Instructeurs MBCT, niveau 2**

Approfondissement

▲ **Directives anticipées en psychiatrie**

▲ **Master Sciences de l'Éducation**

Mention partenariat patient



Sciences infirmières

Séminaire d'approfondissement et propédeutique au doctorat

Dans le cadre de l'universitarisation de la formation infirmière et du développement de la pratique avancée en France, Sainte-Anne Form@tion souhaite accompagner les infirmiers dans l'acquisition de connaissances approfondies en sciences infirmières et proposer une propédeutique à l'entrée en doctorat en sciences infirmières dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Laval (Québec).

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE Isabelle RÉMY-LARGEAU



Comprendre les bases de la recherche en soins infirmiers pour améliorer les pratiques cliniques

Dans le cadre de leur formation initiale puis de leur exercice professionnel, les infirmiers sont invités à fonder leur pratique sur des données probantes obtenues grâce au développement de la recherche clinique en soins infirmiers (Evidence based nursing). Ils sont également amenés à identifier des sujets d'intérêt pour la profession infirmière qui peuvent ensuite fait l'objet de recherches cliniques. Enfin, ils peuvent être amenés à participer à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre de projets de recherche clinique en soins infirmiers. Sainte-Anne Form@tion souhaite les accompagner dans l'acquisition et/ou le renforcement des connaissances nécessaires à l'accomplissement de ces différentes facettes de leur pratique professionnelle.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE Isabelle RÉMY-LARGEAU



Formation Instructeurs MBCT (niveau 2)

Approfondissement

Après avoir initié en 2020 la formation d'institutrices et d'instructeurs MBCT (Mindfulness-Based Cognitive Therapy), Sainte-Anne Form@tion souhaite offrir aux professionnels ayant déjà suivi cette formation, ou une formation similaire, la possibilité d'approfondir leurs connaissances et d'améliorer leur pratique personnelle et d'animation de groupes.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE Isabelle RÉMY-LARGEAU



Directives anticipées en psychiatrie

Les directives anticipées en psychiatrie s'inscrivent dans la dynamique du Plan Ma Santé 2022 qui vise entre autre à placer le patient au cœur du système de santé. L'objectif préventif de ces directives est de permettre à un patient atteint de pathologies psychiatriques chroniques d'exprimer en amont d'une décompensation psychique ses volontés de prises en charge futures s'il venait à se trouver dans l'incapacité de donner son consentement. Elles valorisent ainsi l'auto-détermination du patient.

L'énoncé de ces directives anticipées se décline dans le cadre de différents modèles de prise en soins : Joint Crisis Plan (JCP) dont « Mon Guide de Prévention et de Soins en santé Mentale » (Mon GPS) ou le Plan Souhaité d'Organisation des soins (Plan SOS).

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE Nadine CAMPEAUX



Master Sciences de l'Éducation

Mention partenariat patient

Le master 2 IPFA (ingénierie pédagogique en formation d'adultes) mention « partenariat patient », ouverture prévue octobre 2022.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE Nadine CAMPEAUX

Le partenaire universitaire est l'Université Paris Nanterre.



SAINTE-ANNE
FORM@TION



▲ Conditions générales de vente

▲ Règlement intérieur

▲ Présentation de l'équipe

▲ Bulletin d'inscription

▲ Nos références

Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux ventes de formations proposées par l'organisme de formation « Sainte-Anne Form@tion ».

Article 1 **PRINCIPES**

Les présentes conditions générales expriment des obligations des parties. Le vendeur se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales de vente. Elles sont valables pour la période de mise en œuvre du catalogue de formation 2022 et de sa mise en ligne.

Article 2 **CONTENU**

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de formations, dits stages, proposées par l'organisme de formation Sainte-Anne Form@tion à l'acheteur.

Article 3 **INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES**

L'acheteur reconnaît avoir eu connaissance à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat ou de la convention, d'une manière lisible et compréhensible, les conditions générales de vente relatives aux : Caractéristiques essentielles du produit du stage, prix du stage, frais supplémentaires au prix du stage, informations générales concernant le vendeur.

Article 4 **COMMANDE**

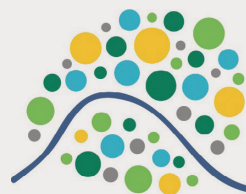
L'acheteur ne peut pas passer sa commande en ligne à partir du catalogue au moyen du bulletin d'inscription qui figure dedans. Le catalogue mis en ligne à vocation à informer l'acheteur sur les produits de formation (titre, dates, tarifs, prérequis, public cible, mode de recrutements, accessibilité, inscriptions, objectifs, contenus, méthodes pédagogiques, validation, modes d'évaluation, intervenants), sur l'organisme de formation Sainte-Anne Form@tion (l'équipe, le règlement intérieur, les habilitations et certifications, les références). La commande d'un stage est réputée faite une fois la réception du bulletin d'inscription dûment signé avec cachet de l'établissement par l'acheteur à Sainte-Anne Form@tion par voie électronique saf-chsa@ghu-paris.fr ou postale.

Article 5 **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

L'acheteur a pris connaissance du règlement intérieur avant l'inscription. Le règlement intérieur est consultable dans la catalogue de formation 2022, et affiché dans les salles de cours de Sainte-Anne Form@tion.

Article 6 **INSCRIPTION**

Un accusé réception du bulletin d'inscription est envoyé par Sainte-Anne Form@tion à l'acheteur dans un délai de 5 jours ouvrés par voie électronique. Une convention de formation professionnelle est établie avec l'établissement acheteur, ou un contrat de formation individuelle avec un acheteur individuel. L'inscription est réputée définitive à la réception par Sainte-Anne Form@tion de la convention signée ou du contrat signé.



Article 7

ANNULATION – REPORT – REMPLACEMENT

Sainte-Anne Form@tion se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter un stage pour raison d'un nombre insuffisant de stagiaire inscrits, et pour toute autre nécessité liée à un contexte exceptionnel. Sainte-Anne Form@tion s'engage à en informer l'acheteur dans un délai de 10 jours ouvrés. Il est possible de reporter l'inscription sur une session ultérieure à la demande de l'acheteur. Sainte-Anne Form@tion se réserve la possibilité de changer de formateur(s) pour un stage. L'acheteur a la possibilité de remplacer un participant par un autre sur demande écrite électronique à Sainte-Anne Form@tion 1 jour avant le début du stage (saf-chsa@ghu-paris.fr). Aucune facturation supplémentaire n'est appliquée dans ce cas. En cas d'annulation de la part de l'acheteur sans demande de report sur une autre session jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début du stage des frais de 50 % du prix du stage sont dus à Sainte-Anne Form@tion. En cas d'annulation par l'acheteur moins de 5 jours avant le début du stage 100 % du prix du stage sont dus à Sainte-Anne Form@tion. Tout stage démarré quel que soit la durée à venir est dû en totalité.

Article 8

PRIX

Le vendeur s'engage à appliquer le tarif en vigueur indiqué au moment de la commande sous réserve de disponibilité à cette date. Le prix indiqué en euros correspond au coût pédagogique et ne prend pas en compte les frais de livraison de matériel pédagogique s'il y a lieu, ni les frais concernant le(s) formateur(s) relatifs au déplacement-restauration-hébergement lorsque le stage est planifié sur le site de l'acheteur.

Article 9

REMISE TARIFAIRE

Elle est appliquée aux stages Intra à destination des professionnels du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences.

Article 10

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

L'accessibilité sur les parties extérieures (rampe d'accès) et intérieures (salles de cours, toilettes aménagées) concernant la circulation pour les personnes à mobilité réduite est conforme à la réglementation, y compris une partie des places de stationnement automobile à proximité de Sainte-Anne Form@tion, ainsi que l'accès par rampe au self pour la restauration. Un référent handicap en lien avec Sainte-Anne Form@tion au sein du GHU Paris psychiatrie et neurosciences est consultable à saf-chsa@ghu-paris.fr pour une accessibilité pédagogique des personnels du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences souhaitant s'inscrire à un stage.

Un bureau d'accueil au rez de chaussée du pavillon D est ouvert pour accueillir les personnes à mobilité réduite pour tout contact administratif ou pédagogique avec un membre de l'équipe de SAF.

Article 11

ATTESTATIONS

- ▲ Une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire précisant : le titre du stage, les dates, les objectifs de la formation – compétences attendues s'il y a lieu, la nature de la formation avec le programme et les méthodes pédagogiques, les résultats d'évaluation des acquis de la formation s'il y a lieu.
- ▲ Une attestation de DPC s'il y a lieu est remise à chaque stagiaire précisant : le N° RPPS ou ADELI, le titre de la formation, le type d'action, l'orientation nationale, le n° d'enregistrement ODPC de Sainte-Anne Form@tion.
- ▲ Une attestation de présence est remise à chaque stagiaire.

Article 12

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Sainte-Anne Form@tion s'engage à mettre en œuvre des mesures de sécurité relatives à la protection des données personnelles dans le cadre d'un R.G.P.D (règlement général de protection des données) au sein du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences.

Règlement intérieur

Sainte-Anne Form@tion (SAF)



Vu le règlement intérieur du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences (CHSA MGT RI FOR 01 V2 Diffusion : 20/09/2017) qui s'appuie sur le code de la santé publique et autres textes régissant les établissements publics de santé, et Code du travail. Il est arrêté le règlement intérieur suivant :

PRÉAMBULE

Conformément à la réglementation en vigueur, le présent règlement intérieur est destiné aux stagiaires de Sainte-Anne Form@tion du GHU Paris, organisme de formation enregistré sous le numéro 11755842775 à la préfecture de la région Île-de-France.

Il fixe les règles en matière de discipline, d'hygiène et de sécurité, applicables lors des actions de formation organisées dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Ces actions de formation peuvent se dérouler soit :

- ▲ dans les salles de formation situées au sein du GHU Paris – site Sainte-Anne pour les formations Inter, ou toute autre salle du GHU Paris, ou salles des universités partenaires,
- ▲ dans les locaux des établissements demandeurs pour les formations Intra,
- ▲ dans les salles louées à des établissements privés recevant du public.

Le présent règlement est pris en application conformément aux articles L. 6352-3 et R 6352-1 du Code du travail.

Lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de l'établissement d'accueil.

Lorsqu'un contrat de prestation de services est conclu entre Sainte-Anne Form@tion du GHU Paris et un autre organisme de formation, le règlement applicable aux stagiaires est celui de l'organisme dispensateur de formation, à savoir Sainte-Anne Form@tion du GHU Paris.

L'organisme Sainte-Anne Form@tion déclare n'avoir aucun lien d'intérêt avec toutes les industries pharmaceutiques.

Section 1

RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Article 1 : Objet et champ d'application du règlement

Tout stagiaire prend connaissance du règlement intérieur, en accepte les conditions, et s'engage à les respecter.

Le présent règlement intérieur s'impose à tous les stagiaires et fait l'objet d'un affichage dans les salles de cours de Sainte-Anne Form@tion. Un exemplaire du règlement intérieur est mis à disposition en début de formation aux stagiaires qui devront attester d'en avoir pris connaissance en signant la feuille d'émargement à cet effet. Une case pour apposer les initiales est prévue.

Pour les formations longues (universitaires et prépa concours) chaque stagiaire signe le règlement intérieur après en avoir pris connaissance et le remet à la formatrice référente.

Le règlement intérieur inclus dans le catalogue de formation est ainsi aussi consultable sur le site Internet de Sainte-Anne Form@tion.

Article 2 : Principes généraux

Sainte-Anne Form@tion, se situant dans l'enceinte d'un établissement public de santé, les règles concernant les lieux publics s'appliquent à tous les stagiaires. Les règles en matière d'hygiène et de sécurité doivent être respectées au sein de l'établissement. Les effets personnels des stagiaires sont sous leur responsabilité : l'organisme Sainte-Anne Form@tion ne peut être tenu responsable en cas de vol.

Tout déplacement doit s'effectuer avec discrétion et en respectant les règles de sécurité. La circulation et le stationnement des véhicules dans l'enceinte du GHU Paris, site Sainte-Anne sont soumis à autorisation. Tout dysfonctionnement constaté par un stagiaire doit être signalé au responsable de Sainte-Anne Form@tion.

Article 3 : Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et le plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés à l'entrée des locaux de Sainte-Anne Form@tion et de tout autre lieu du GHU de manière à être identifiés par les stagiaires. Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'intervenant ou par tout agent de l'établissement. Les stagiaires doivent participer aux exercices d'évacuation des locaux lorsqu'ils sont organisés.

Article 4 : Boissons alcoolisées, substances toxiques

L'introduction et/ou la consommation d'alcool ou de boissons alcoolisées dans les locaux de formation est interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans les locaux de Sainte-Anne Form@tion en état d'ivresse ou sous l'emprise d'une drogue.

Article 5 : Interdiction de fumer

En référence à la législation anti-tabac applicable aux lieux publics, toutes les salles de cours, couloirs et galerie ouverte de Sainte-Anne Form@tion sont considérées comme des lieux non-fumeurs.

L'usage de la cigarette électronique est interdit dans les locaux de Sainte-Anne Form@tion conformément à l'article 28 de la loi santé.

Article 6 : Accident

Tout accident en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme de formation.

Article R6342-3 créé par Décret n° 2008-244 du 7 mars 2008 – art. (V) : en matière d'accidents du travail, les obligations autres que celles qui concernent le paiement des cotisations incombent à la personne ou à l'organisme responsable de la gestion du centre où le stage est accompli.

Section 2 DISCIPLINE GÉNÉRALE

Article 7 : Assiduité du stagiaire en formation

Les stagiaires doivent respecter les horaires de cours et être assidus. Les absences doivent être justifiées. En règle générale, les formations se déroulent entre 9 heures et 17 heures et pour certaines activités spécifiques éventuellement jusqu'à 19 heures 30 intégrant le temps du déjeuner. Une feuille d'émargement est à signer tous les jours (matin et après-midi).

Les stagiaires doivent prévenir SAF en cas d'absence ou de retard dans les 48 heures. Les absences pour congés légaux (maladie, enfant malade ou événement familial proche) doivent être signalées par le stagiaire à Sainte-Anne Form@tion et à son établissement employeur dans les 48 heures puis confirmées par pièces justificatives.

Article 8 : Une procédure d'accompagnement en cas d'absence non déclarée après 48 heures est mise en place. Cette procédure ne s'applique qu'aux formations de plus de 48 heures.

Article 9 : Une procédure d'accompagnement dans le cadre d'un suivi pédagogique est mise en place. En fonction des difficultés rencontrées par le stagiaire lors d'un entretien de suivi pédagogique individuel le formateur référent peut l'orienter vers une personne ou service compétent. Au cours de cet entretien le stagiaire peut mettre en évidence une difficulté de type pédagogique. Dans ce cas un suivi pédagogique est mis en place par la formatrice référente et le stagiaire.

Article 10 : Accès aux locaux de formation

Les locaux sont accessibles pendant les heures de formation. S'ils en font la demande et avec accord du formateur responsable, les stagiaires peuvent occuper les salles pour du travail de groupe. Dans ce cas les salles doivent être impérativement fermées lors du départ des stagiaires qui remettent la clé de la salle de cours à SAF.

Article 11 : Comportement

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles de savoir vivre en collectivité.

L'enregistrement audio et/ou vidéo d'une séquence de formation n'est pas autorisé sauf avec accord de l'intervenant et du responsable de Sainte-Anne Form@tion.

L'utilisation des téléphones portables doit être discrète et ne pas gêner au bon déroulement des formations.

Les stagiaires ont la possibilité de prendre leur repas lorsque le contexte le permet au restaurant du personnel et à la cafétéria de l'hôpital Sainte-Anne. Dans les deux cas les stagiaires respectent les règlements intérieurs respectifs. Les salles de cours ne doivent pas être utilisées à cet effet.

Article 12 : Utilisation du matériel

Un distributeur de boissons (à pièces), un micro-onde et un réfrigérateur sont à la disposition des stagiaires. Les boissons sont à consommer dans l'espace détente du pavillon D.

Le matériel des salles de formation est exclusivement réservé à l'usage de la formation et ne doit pas être déplacé en dehors des locaux. Les stagiaires sont tenus de conserver en bon état le matériel qui leur est confié. Les stagiaires doivent signaler aux formateurs tout matériel défectueux. Il est interdit d'emporter sans autorisation des objets appartenant à l'établissement d'accueil.

La Bibliothèque Henri Ey est à la disposition des stagiaires aux jours et horaires d'ouverture, ou aux conditions temporaires qui leur seront signifiées par l'équipe de la Bibliothèque.

Article 13 : Utilisation de la plateforme Eficass

Sainte-Anne Form@tion met à disposition des stagiaires (formations universitaires et prépa cadre) un accès à la plateforme ainsi qu'une adresse de messagerie : prénom.nom@eficass.onmicrosoft.com ; pour communiquer avec SAF. La charte de l'utilisateur est signée par le stagiaire en début de formation.

Article 14 : Sanctions disciplinaires

Conformément au Chapitre II, section II du Code du Travail, en cas de manquement à la discipline, le responsable de Sainte-Anne Form@tion du GHU Paris se réserve le droit en fonction de la faute et de sa gravité d'adresser un rappel à l'ordre, un avertissement écrit, un blâme. Le responsable de Sainte-Anne Form@tion pourra interrompre la formation du stagiaire de manière temporaire ou définitive, après avoir prévenu le représentant de la direction de l'établissement client employant le stagiaire.

Article 15 : Garanties disciplinaires

Le stagiaire est convoqué par lettre recommandée lorsque la période du délai d'acheminement de la convocation, ou de sa remise à l'intéressé est incluse dans le temps de formation restant à venir. Le stagiaire peut se faire assister par la personne de son choix. Aucune sanction ne peut lui être infligée sans qu'il n'ait été informé au préalable.

Section 3 REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES

Aucune action de formation continue ne dépassant 500 heures, Sainte-Anne Form@tion n'organise pas d'élection de représentants de stagiaires.

Fait, à Paris le 12 mars 2021,
Jean Pierre ANDRIEU,
Responsable de Sainte-Anne Form@tion

Présentation de l'équipe

Jean-Pierre ANDRIEU

Ingénieur responsable de Sainte-Anne Form@tion du DPC-DPCM, GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences (master ingénierie CNAM, master de recherche en éthique médicale Paris 11).

Mon parcours dans le domaine de la formation s'est construit et diversifié depuis 1991. Ayant été cadre formateur en IFSI dans un établissement du Val-de-Marne j'ai parallèlement occupé une fonction de formateur consultant dans un organisme de formation pendant une douzaine d'années. Après une expérience de cadre de pôle dans le secteur de la psychiatrie infanto-juvénile, j'ai pris des fonctions à la Direction des soins de l'EPS Maison-Blanche. Les missions

qui m'ont été confiées, plutôt novatrices en 2012, consistaient principalement au conseil en évolution professionnelle, l'accompagnement individuel des professionnels dans leurs projets d'études promotionnelles et/ou universitaires, et la co-construction de parcours de formation paramédicaux en étroite collaboration avec le service de Formation continue dont j'ai pris la responsabilité de 2015 à 2018.

Le passage en GHU m'a conduit à prendre de nouvelles fonctions en 2019 avec la responsabilité du développement du DPC-DPCM, puis la responsabilité de l'organisme de formation Sainte-Anne Form@tion en juillet 2019.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Nadine CAMPEAUX

Cadre supérieur de santé

Tél. : 01 45 65 73 17 – n.campeaux@ghu-paris.fr

Diplômes :

- ▲ **2013** : Master 2 Sciences Humaines et Sociales, Mention Sciences de l'Éducation.
- ▲ **Parcours** : Ingénierie Pédagogique en Formation d'Adultes (IPFA) – Université Paris Nanterre.
- ▲ **2008** : Licence Sciences de l'Éducation – Université Paris Nanterre.
- ▲ **2008** : Diplôme cadre de santé – Institut de Formation des cadres de santé Île-de-France, Sainte-Anne.

Expériences professionnelles :

- ▲ Formatrice Consultante.
- ▲ Cadre de santé formateur en Institut de Formation de Manipulateurs d'Électroradiologie Médicale (IFMEM).
- ▲ Manipulateur d'Électroradiologie Médicale.

Compétences :

- ▲ Ingénierie de formation.
- ▲ Ingénierie pédagogique.
- ▲ Ingénierie didactique.
- ▲ Accompagnement des professionnels.
- ▲ Construction et mise en place de projets.
- ▲ Mise en place et suivi de la démarche qualité.

Isabelle RÉMY-LARGEAU

Cadre supérieur de santé

Tél. : 01 45 65 73 18 – i.remy-largeau@ghu-paris.fr

Diplômes et certificats :

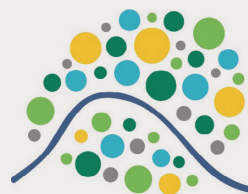
- ▲ **2005** : Diplôme cadre de santé – École supérieure Montsouris.
- ▲ **2005** : Licence ingénierie de la santé – Université Paris XII.
- ▲ **2000** : Licence de psychologie – Université Paris V.
- ▲ **1997** : DEA d'Histoire et philosophie des sciences.
- ▲ **1991** : Maîtrise de philosophie.

Expériences professionnelles :

- ▲ Formatrice (formation initiale et formation continue).
- ▲ Cadre de santé (Unité de Soins Palliatifs, Équipe mobile intra et extrahospitalière).
- ▲ Infirmière.

Compétences :

- ▲ Ingénierie pédagogique et ingénierie de formation.
- ▲ Management d'équipe, conduite de projet.
- ▲ Mise en place d'une démarche qualité (EFQM).



Anne LADAGNOUS

Cadre supérieur de santé

Tél. : 01 45 65 73 16 – a.ladagnous@ghu-paris.fr

Diplômes :

- ▲ **2007** : Certificat d'Infirmière Clinicienne, Formation ISIS, CHU Amiens.
- ▲ **2003** : Certificat Qualité, Association Française Assurance Qualité, Amiens.
- ▲ **1994** : Certificat Cadre Infirmier – École des Cadres du CHU Amiens.

Expériences professionnelles :

- ▲ Formatrice-Consultante en développement des compétences des professionnels de santé non médicaux - Partenariats ONG et Erasmus.
- ▲ Référente Qualité selon le Modèle EFQM 2012 en IFSI-IFAS.
- ▲ Adjointe à la Directrice et Coordinatrice pédagogique en IFSI-IFAS – Partenariat Université de Paris.
- ▲ Formateur en formation paramédicale initiale et continue.
- ▲ Cadre de santé en gestion d'unités de soins secteurs réanimation et gériatrie en CHU.

Compétences :

- ▲ Développement des compétences.
- ▲ Ingénierie de dispositifs de formation, de formation et pédagogique.
- ▲ Gestion de projets et accompagnement aux changements – Master 2, Formation des Adultes, Mention : « Développement des Compétences et Interventions dans les organisations », CNAM, Paris.
- ▲ Management – Coordination – Travail en partenariat.

Hamel MEZIANE

Cadre de santé

Tél. : 01 45 65 73 16 – h.meziane@ghu-paris.fr

Diplômes :

- ▲ **2019** : Master 2 Sciences de l'éducation, mention formation de formateurs et d'encadrants. Université Paris VIII (Saint-Denis).
- ▲ **2018** : Diplôme cadre de santé, IFCS Ville-Evrard.
- ▲ **2018** : Master 1 Sciences de l'éducation. Université Paris VIII (Saint-Denis).
- ▲ **2018** : Diplôme universitaire éthique soignante et hospitalière. Université Paris Est Marne-la-Vallée.
- ▲ **2009** : Diplôme d'État Infirmier. IFSI Albert Schweitzer (Gonesse).
- ▲ **2006** : Licence des sciences de l'Information et de la communication. Université Paris XIII Nord (Villetaneuse).

Expériences professionnelles :

- ▲ Formatrice simulation en santé.
- ▲ Formatrice APP.
- ▲ Formatrice (formation initiale et continue).
- ▲ Infirmière en soins généraux.

Compétences :

- ▲ Accompagnement au développement des compétences.
- ▲ Concevoir, évaluer et animer un dispositif de formation (ingénierie pédagogique et de formation) en utilisant des techniques actives, attractives et digitales.
- ▲ Pilotage et mise en œuvre de projets institutionnels et innovants en pédagogie.

ASSISTANTE DE FORMATION

Odile BONTEMPS-LUZI

o.luzi@ghu-paris.fr

Tél. : 01 45 65 73 15

Tél. : 01 45 65 71 64

Bulletin d'inscription

À retourner complété à :

GHU PARIS Psychiatrie & Neurosciences, Sainte-Anne Form@tion,
Site Sainte-Anne, Pavillon C, 1 rue Cabanis, 75014 Paris

Odile BONTEMPS-LUZI saf-chsa@ghu-paris.fr – Tél. : 01 45 65 73 15 – 01 45 65 71 64

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro 1155842775
auprès du préfet d'Île-de-France

SIREN : 200 082 105
SIRET : 200 082 105 00012
APE : 8610Z
FINESS : 75 006 203 6
DATADOCK : 0072360

PARTICIPANT

M. M^{me} Hospitalier Libéral Mixte Autre

NOM de naissance : NOM d'usage (d'épouse) :

Prénom :

Profession : Directeur Médecin Psychologue Cadre de santé Infirmier(ière) Aide-soignant
 Technicien de laboratoire Préparateur en Pharmacie Manipulateur ERM Ergothérapeute
 Autre (précisez) :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. portable :

Service : Tél. service :

E-mail :

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : NOM DU RESPONSABLE FORMATION :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Tél service formation : E-mail :

Prise en charge financière employeur au titre de la formation continue avec accord du Directeur Prise en charge individuelle

Intitulé de la formation			
Date de la formation		Coût de la formation	
Lieu de la formation	Site du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences		

CONDITIONS D'ANNULATION

L'annulation tardive occasionne de nombreuses difficultés. Dans certains cas, un nombre de stagiaires insuffisant ne permet pas une interaction efficace durant la formation. Vous avez la possibilité de reporter votre inscription sur une session ultérieure prévue au catalogue. Vous pouvez également remplacer un collaborateur en nous communiquant ses coordonnées par écrit ou par mail.

En cas d'annulation tardive, et si vous ne pouvez effectuer de report ni de remplacement, les frais suivants seront appliqués :

▲ 50% du montant en cas d'annulation dans les 10 jours avant le début de la formation ;

▲ 100% du montant en cas d'annulation moins de 5 jours avant le début de la formation ;

▲ Toute formation démarrée est due en totalité ;

▲ Si le stagiaire est empêché de suivre la formation en cas de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, Sainte-Anne Form@tion se réserve le droit d'annuler la session, au plus tard deux semaines avant la date prévue. Sainte Anne Form@tion se réserve le droit de reporter la formation ou de remplacer un intervenant si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Date :

Signature du participant

Signature du Directeur

(Si prise en charge employeur au titre de la formation continue)

Cachet de l'établissement